



TENNIS

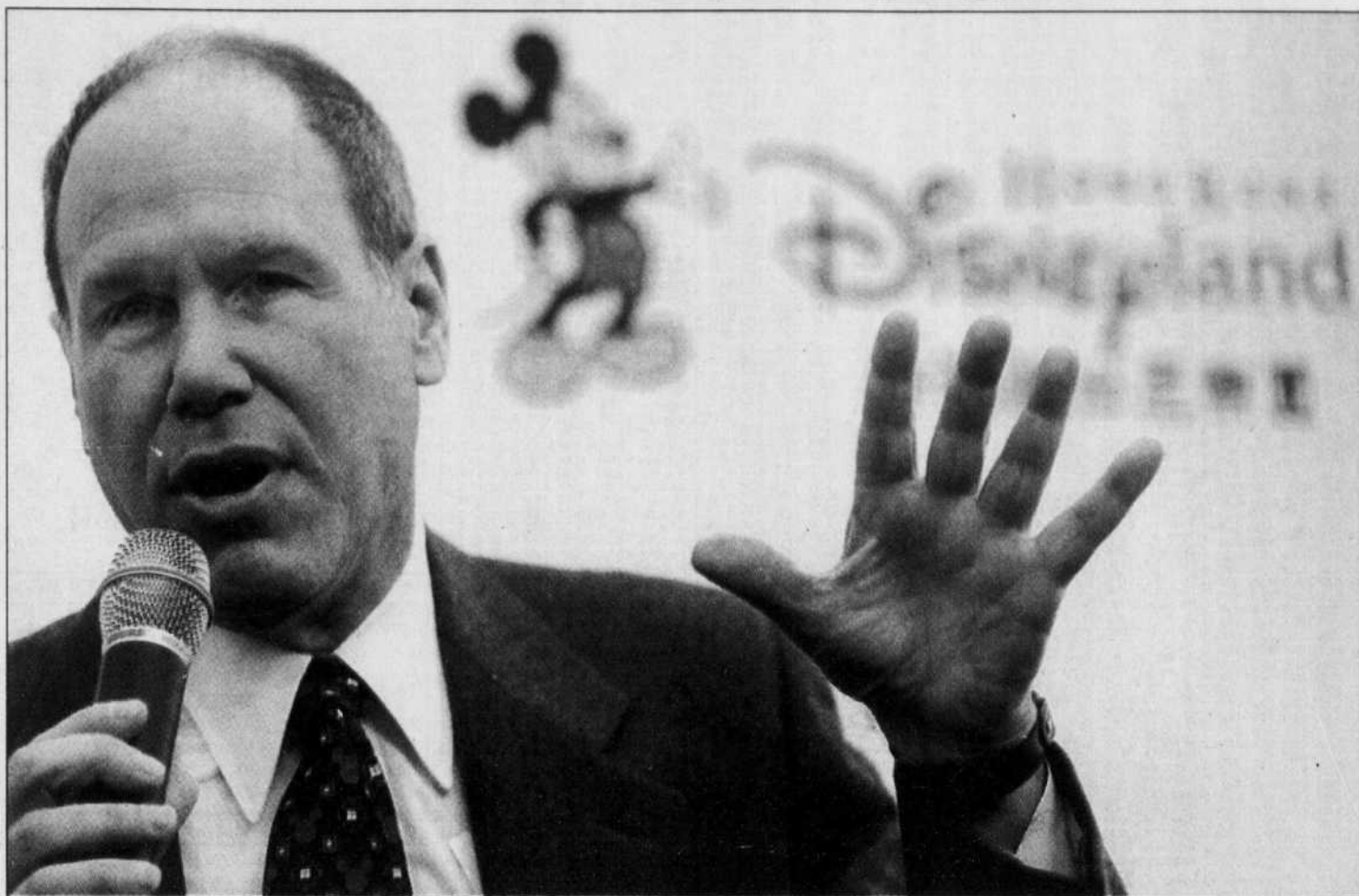
Le Torontois Daniel Nestor est couronné en double en finale des Internationaux américains

Page C 9

CAHIER

ÉCONOMIE

Michael Eisner jette l'éponge



PETER PARKS AFP

WALT DISNEY changera de p.-d.g. en 2006: Michael Eisner, un des grands patrons américains les plus connus au monde, a finalement choisi de jeter l'éponge quelques mois après avoir été ébranlé par une violente fronde d'actionnaires. À lire en page C 7.

Le Wal-Mart de Jonquière sera syndiqué

LIA LÉVESQUE

La Commission des relations de travail du Québec a finalement rejeté la contestation déposée par l'employeur de la composition de l'unité d'accréditation syndicale au Wal-Mart de Jonquière.

Dans une décision qui vient d'être rendue, la Commission maintient donc l'unité d'accréditation syndicale déjà agréée par l'agent de relations de travail le 2 août dernier.

Il s'agit donc du premier syndicat dans un magasin Wal-Mart au Canada, pratiquement même en Amérique du Nord — la situation reste à être clarifiée quant à un groupe de bouchers qui avaient réussi à se syndiquer au Texas. D'autres requêtes en accréditation ont été déposées, tant au Québec qu'ailleurs au Canada; les décisions n'ont pas encore été rendues.

Le syndicat concerné, la section locale 503 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), affilié à la FTQ, avait déposé, le 6 juillet dernier, une requête pour représenter ces travailleurs du Wal-Mart de Jonquière. Une première tentative de syndicalisation avait déjà échoué, le printemps dernier.

Lors du dépôt de la seconde requête, l'employeur l'avait contestée à l'intérieur du délai prévu, proposant une autre liste d'employés.

Bien qu'il existait un désaccord entre les deux parties quant à la composition de l'unité d'accréditation, l'agent de relations de travail avait accordé le syndicat, le 2 août, puisque le syndicat possédait le caractère représentatif requis, peu importe la liste retenue. «Compte tenu de la preuve transmise par les parties et entendue lors de l'audience, la Commission en arrive à la conclusion que l'unité appropriée est celle proposée par l'association de salariés», écrit le commissaire au dossier.

La commission a notamment inclus dans sa compilation des votes les cartes d'adhésion syndicales qui avaient été signées avant le vote au scrutin secret ordonné lors du dépôt de la première requête d'accréditation syndicale qui avait échoué. Dans sa décision, la commission explique que ces cartes sont toujours valides, au sens de la loi, puisque leurs signataires ne se sont pas désistés depuis. La commission cite même un cas de jurisprudence à cet effet, voulant que «le premier vote tenu ne peut, en aucun temps, annuler les cartes d'adhésion signées avant».

À la Commission des relations de travail, M. Serge Gagnon, responsable des relations avec les médias, a expliqué qu'en plus, la commission fait enquête et prend la peine de vérifier à nouveau auprès des signataires de cartes s'ils veulent se désister.

Réactions

«Les gens sont très heureux. On était dans un mouvement euphorique le 2 août dernier et c'est encore confirmé aujourd'hui. Les gens sont soulagés», s'est exclamée Mme Marie-Josée Lemieux, présidente de la section locale 503 des TUAC, lorsque jointe au téléphone. Comme il s'agit d'un cas exceptionnel, Mme Lemieux ajoute: «Ces gens-là peuvent être une source d'espoir, un exemple pour le mouvement ouvrier partout en Amérique du Nord. Lorsqu'on est déterminé, courageux, convaincu, on peut changer des choses», lance-t-elle.

Elle précise que ce syndicat comptera environ 150 membres. «On prépare maintenant la négociation», a

VOIR PAGE C 4: WAL-MART

Bois d'œuvre: Washington s'incline à contrecœur

Après avoir épuisé tous ses droits courants d'appel, la Commission américaine du commerce international (ITC) a officiellement dit accepter hier la plus récente décision d'un comité spécial de l'ALENA qui avait conclu que les exportations canadiennes de bois d'œuvre ne constituaient pas une menace pour l'industrie américaine.

Apparemment bien décidée à faire encore traîner les choses en longueur, l'agence américaine a toutefois laissé entendre du même souffle qu'elle pourrait bien recourir encore à une procédure extraordinaire de contestation. «Nous continuons de croire que les décisions du comité spécial tout au long de cette cause ont outrepassé son autorité, ont violé l'ALENA, ont ignoré sérieusement les règles fondamentales de procédures et sont mal fondées en droit», a-t-elle fait savoir dans sa réponse écrite.

Dans une décision rendue le 31 août, un comité spécial de l'ALENA a statué qu'il n'existe aucune preuve fondée que les exportations canadiennes de bois d'œuvre constituent une «menace de préjudice» envers l'industrie américaine comme cette dernière le prétend.

Il s'agissait de la troisième fois que ce tribunal commercial donnait raison au Canada sur cette ques-

tion précise dans le conflit sur le bois d'œuvre qui l'oppose à son puissant voisin. Ayant déjà porté ce jugement en appel deux fois, l'ITC ne disposait alors plus que de 10 jours pour s'y conformer et retirer l'application de droits compensatoires et antidumping de quelque 27 % sur les exportations de bois canadien à destination du marché américain.

Ce ne serait pas la première fois que les États-Unis en appellent au mécanisme de contestation extraordinaire de l'ALENA. Cela s'est toutefois conclu chaque fois par un échec. Un tel recours pourrait cependant retarder l'application du jugement de l'ALENA jusqu'en mars ou avril prochain.

Le ministre fédéral du Commerce international, Jim Peterson, s'est dit «heureux» de la décision de la Commission américaine, même si des fonctionnaires fédéraux ont souligné que les propos du communiqué sont peu conciliants.

Selon le ministre Peterson, «le temps est maintenant venu pour les États-Unis de révoquer les droits imposés sur les exportations de bois d'œuvre canadien et de mettre un terme à ce différend qui n'a que trop duré».

Le Devoir et la Presse canadienne

PORTRAIT

Voyager mieux Encore

CLAUDE TURCOTTE

Comme elle excellait en mathématiques, ses professeurs l'ont orientée vers l'actuariat, mais il lui a suffi d'un emploi à temps partiel dans une agence de

voyages pour découvrir sa vocation véritable: faire la gestion des voyages d'affaires pour le compte de grandes entreprises. À l'âge de 23 ans, Monique Mardinian est devenue propriétaire d'une petite agence ayant un chiffre d'affaires de 600 000 \$ et, 17 ans plus tard, Groupe Encore génère des revenus de 80 millions.

Le déclin pour cette carrière d'entrepreneur lui est venu lors de cet emploi d'étudiante. Qu'est-ce qui arriverait, s'est-elle dit, si on se plaçait dans la perspective d'un service à rendre à l'entreprise, plutôt que de penser uniquement à un service aux voyageurs? «Quand j'ai su que les voyages constituaient dans de grandes corporations le troisième poste de dépenses, tout de suite après les salaires et la technologie, je me suis demandé quels étaient les besoins de ces entreprises», raconte Mme Mardinian.

Les besoins

«Quand on est jeune, on se pense invincible. Je n'ai pas eu peur»,

confie-t-elle. Au lieu de créer sa propre agence, ce qui aurait été plus long à cause des permis à obtenir, elle s'est mise à la recherche d'une agence à vendre; elle en a trouvé une toute petite, avec une employée seulement, à Place Bonaventure. Mais que fait-on après? «Si l'on livre



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Monique Mardinian

son plus gros défi en matière de voyages. C'était de concilier les coûts et les services. «Ericsson était alors en guerre avec Nortel et M. Hurtubise voulait que ses employés soient les mieux traités, mais au coût le plus bas possible.»

En 1988, Ericsson dépensait un million par année pour 1000 voyages à travers le monde, dont près de 400 000 \$ pour les déplacements en avion, le reste allant à la location de chambres et de voitures. Mme Mardinian a alors conçu un programme

VOIR PAGE C 4: ENCORE

L'emploi est toujours en panne

GÉRARD BÉRUBÉ

L'économie canadienne ne parvenait toujours pas à créer des emplois en août, et ce pour un deuxième mois consécutif. Le Québec apporte cependant un certain contraste dans ce panorama autrement morne. Avec un gain net de 15 000 le mois dernier, la création d'emplois au Québec depuis le début de 2004 surpasse désormais la moyenne nationale.

Statistique Canada a indiqué hier que l'emploi avait peu varié en août, et ce pour un deuxième mois consécutif. En fait, l'économie canadienne a perdu 7000 emplois le mois dernier. Ce recul, combiné à une légère augmentation de la population active, s'est traduit par un taux de chômage de 7,2 %, inchangé par rapport à juillet. L'agence fédérale a ajouté que, «au cours des huit premiers mois de 2004, le nombre d'emplois s'est accru de 113 000 (+0,7 %), cette croissance étant presque entièrement survenue en avril et en mai».

Cette donnée sur l'emploi contraste avec une série de statistiques qui, depuis deux semaines, font état d'une activité économique vigoureuse au pays. Les économistes préfèrent donc retenir que, au-delà de ce chiffre en apparence anémique, il ressort que l'emploi à temps plein a tout de même progressé de 15 400 le mois dernier, alors que l'emploi à temps partiel a reculé de 22 400. Sur un an, soit par rapport à août 2003, l'emploi à temps plein a crû de près de 319 000, alors qu'il s'est replié de 1200 dans le secteur à temps partiel.

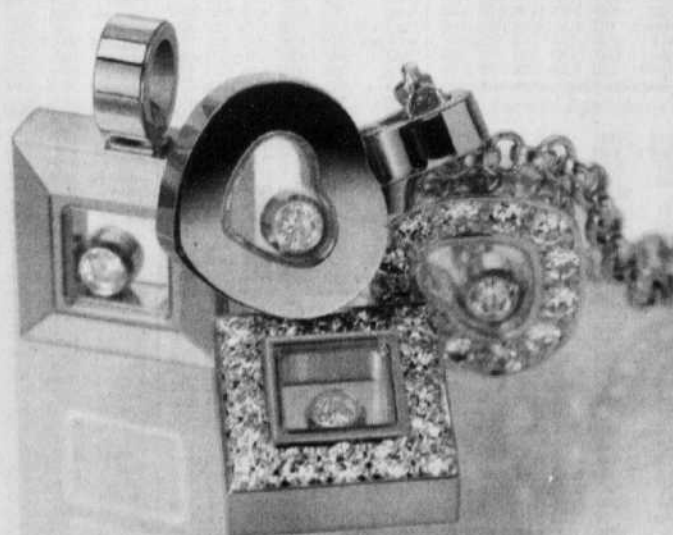
Secteur public

Les analystes se sont également dits surpris, voire étonnés, par la baisse de 21 000 emplois survenue dans le secteur public le mois dernier, qui s'ajoute à un recul de quelque 30 000 en juillet. «Ces baisses récentes ont laissé l'emploi dans le secteur public en hausse de 23 000 (+0,8 %) pour les huit premiers mois de l'année», a ajouté Statistique Canada. Dans le secteur privé, le nombre d'employés a augmenté de 14 000 le mois dernier, gonflant à 50 000 (+0,5 %) le gain après huit mois.

Dans l'ensemble, «l'économie canadienne continue de progresser, en dépit de la hausse des prix de l'énergie et de l'incertitude qui plane sur la vigueur de l'économie américaine», a précisé Joëlle Noreau. L'économiste du Mouvement Desjardins s'en tient à un scénario faisant ressortir un bilan de l'emploi positif en 2004. «Nous prévoyons une croissance de l'emploi d'environ 270 000, de décembre 2003 à décembre 2004. Les prochains mois pourraient être porteurs de meilleures nouvelles au chapitre de l'emploi au Canada.»

À l'échelle provinciale, après plusieurs mois de faibles variations, le Québec s'est démarqué avec une création nette de 15 000 emplois en août, sous l'impulsion d'une augmentation de 22 000 emplois à temps plein. Ce faisant, le taux de chômage est passé de

VOIR PAGE C 4: EMPLOI



HAPPY BRACELET

Chopard

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
www.chateaudivoire.com

ÉCONOMIE

**Bijouterie
Gambard**
630-A RUE CATHART, CENTRE-VILLE
MONTREAL (514) 866-3876

ROLEX
Vente et service

PERSPECTIVES

La retardée

L'Europe est jalouse des États-Unis. Bien que toujours convaincue de l'importance d'allier prospérité et justice sociale, elle rage de ne pas avoir la vigueur économique de son concurrent américain. Elle a beau se donner d'ambitieux plans de match, multiplier les réformes et talonner ses mauvais élèves, rien n'y fait. Elle reste toujours derrière, du moins en apparence.

C'était la première fois qu'un ministre important reconnaissait publiquement l'échec de la mission que l'on s'était donnée au Sommet de Lisbonne, en 2000. « Nous n'arriverons pas, d'ici 2010, à faire de l'Europe la zone économique la plus concurrentielle du monde », a en effet admis cette semaine le ministre des Finances allemand, Hans Eichel.

« C'était un objectif très ambitieux, trop ambitieux peut-être », avait commenté à ce même propos, quelques jours auparavant, l'ex-premier ministre portugais et futur président de la Commission européenne, José Manuel Barroso.

Les membres de l'Union européenne s'étaient donné dix ans, à

Lisbonne, pour « devenir l'économie de la connaissance la plus concurrentielle et la plus dynamique du monde ». Ils avaient prévu, pour ce faire, une batterie de mesures visant à améliorer la coordination de leurs politiques économiques, à augmenter l'investissement dans les nouvelles technologies, à stimuler l'esprit d'entrepreneuriat, mais surtout à réduire les probables rigidités du marché du travail européen, avec ses innombrables congés, son âge de la retraite en chute libre et ses multiples tracas affligeant les entreprises.

Ces grandes résolutions auraient malheureusement été sans effet jusqu'à présent, à en croire les plus récentes statistiques économiques dévoilées cette semaine. La croissance du produit intérieur brut (PIB) de la zone euro n'atteindra cette année que 1,9 %, a annoncé la Banque centrale européenne. Elle sera de 4,5 % aux États-Unis, selon la Réserve fédérale américaine. Le chômage, qui cause tant de soucis au président Bush, a quant à lui légèrement diminué aux États-Unis, passant de 5,5 % à 5,4 %, apprenait-on également, alors qu'il se maintient au-dessus des 9 % au sein de l'Union.

Loin de n'être qu'une mauvaise passe, ces résultats refléteraient une tendance lourde en Europe. Plutôt que de se combler, le retard européen sur les États-Unis aurait en effet continué de s'accroître au cours des dernières années. À preuve, la croissance annuelle moyenne de 2,1 % affichée par la zone euro au cours des dix dernières années, contre 3,3 % pour les Américains, ou encore ses gains annuels de productivité d'à peine 1,5 %, contre 2,6 % aux États-Unis.

Refusant de jeter l'éponge, José Manuel Barroso et son groupe de nouveaux commissaires, qui entreront en fonction le 1^{er} novembre, ont d'ores et déjà promis de faire de cette question — oui, oui — leur « première priorité ».

On commencera par revoir les règles du pacte de stabilité qui limitent le déficit public annuel permis à 3 % du PIB. Dévoilés la semaine dernière, les changements proposés se veulent à la fois un assouplissement permettant de tenir compte de circonstances atténuantes, comme dans le cas de l'Allemagne, et un encadrement plus serré des récidivistes, comme l'Italie.

On se promet également de rappeler à leurs engagements ces gouvernements toujours prêts à se défilier lorsque vient le temps d'imposer des mesures impopulaires. Ap-

puées par de grandes institutions internationales comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Fonds monétaire international (FMI), les propositions d'allonger la semaine de travail, de retarder le départ à la retraite ou encore d'assouplir les règles d'embauche et de congédiement pour les entreprises semblent, d'ailleurs, faire de plus en plus leur chemin en Allemagne, en France ou encore aux Pays-Bas.

Quel retard?

Ce grand branle-bas se produit au moment même où, paradoxalement, des économistes, notamment américains, remettent en question la façon dont on a comparé jusqu'à présent les per-

formances économiques européennes et américaines. La revue britannique *The Economist* soulignait ainsi, dans son édition du 19 juin, que le prétendu écart en matière de croissance du PIB depuis dix ans tombe à presque rien si l'on tient compte de la plus forte augmentation de population des États-Unis et qu'on exclut de l'exercice l'Allemagne, qui a fait face, depuis la réunification, à un défi économique tout à fait exceptionnel.

En ce qui concerne les gains de productivité, ceux des États-Unis seraient grandement exagérés par une façon de compter différente de celle de l'Europe, estime Kevin Daly, économiste de la firme Goldman Sachs. Ramenés en termes de PIB par heure travaillée, ces gains seraient même légèrement plus élevés du côté européen, selon lui, si l'on tient compte des cycles économiques.

Quant au niveau de vie (PIB par habitant), il est vrai que les Européens ont cessé de rattraper les Américains quelque part dans les années 70 et qu'ils sont, depuis, en moyenne 30 % moins riches qu'eux. Mais il est aussi vrai, explique Olivier Blanchard, du MIT, que cette différence est essentiellement attribuable au fait que le nombre d'heures travaillées dans les emplois à temps plein a baissé en Europe, durant cette période, alors qu'il a augmenté aux États-Unis. Mais voilà, fait remarquer Robert Gordon, de l'université Northwestern, personne ne comptabilise la valeur économique du temps de loisir, ni d'ailleurs les coûts en sécurité ou en perte de qualité de vie induits par une société où les inégalités sont plus grandes, comme les États-Unis.

Reste que le nombre de chômeurs est presque deux fois plus élevé en Europe qu'aux États-Unis. Reste aussi et surtout que le vieillissement rapide de la population européenne menace, à court ou moyen terme, la survie même des acquis dont elle est si fière.

D'où, disent les experts, la nécessité d'améliorer le niveau de compétitivité de l'Europe en s'inspirant, notamment, non pas du modèle américain mais encore une fois des pays scandinaves, qui font office de véritables *success-stories* en la matière. D'où, également, l'intérêt de montrer plus d'ouverture à la mobilité de la main-d'œuvre entre, par exemple, les plus riches et les nouveaux pays membres issus de l'ancien bloc de l'Est.



Eric Desrosiers

Les titres d'Alcoa et d'Alcan sont malmenés

Les géants de l'aluminium Alcoa et Alcan ont connu une rude journée sur les marchés boursiers hier au lendemain de l'annonce par Alcoa que ses profits pour le troisième trimestre ne seront pas à la hauteur des attentes, en raison notamment de la grève qui paralyse depuis plus de deux mois l'aluminerie ABI de Bécancour.

La direction d'Alcoa a fait savoir jeudi, après la clôture des marchés boursiers, que son bénéfice par action pour son plus récent trimestre s'établira entre 30 et 35 ¢. Les analystes consultés par la firme Thomson First Call prévoyaient en moyenne une performance de 52 ¢.

Alcoa, qui fait partie des 30 plus importants titres de sociétés industrielles composant l'indice boursier Dow Jones, a vu son action perdre près de 8 % de sa valeur à la Bourse de New York hier.

L'action a clôturé en baisse de 2,54 \$US, à 30,75 \$US, au cours d'une séance où le volume de transactions a été plus de quatre fois plus élevé qu'à l'habitude.

Quant à Alcan, son action à la Bourse de Toronto a perdu plus de 3 % de sa valeur. Le titre a clôturé à 55,70 \$, en baisse de 1,88 \$, après avoir atteint en cours de séance un creux de 54,86 \$. L'action d'Alcan s'était fortement appréciée au cours du mois d'août.

Le titre boursier d'Alcoa avait également profité d'un contexte favorable pour l'industrie de l'aluminium, mais la société qui a son siège social à Pittsburgh a fait savoir jeudi soir que sa rentabilité était affectée par des conflits de travail, entre autres.

Bécancour

Les quelque 800 employés syndiqués de l'aluminerie ABI à

Bécancour sont en grève depuis le 8 juillet. Selon le syndicat des Métallurgues, affilié à la FTQ, les principaux enjeux de ce conflit sont le respect du plancher d'emplois ainsi que le régime de retraite. L'aluminerie ne produit présentement qu'un tiers de sa capacité. Alcoa est propriétaire à 75 % de l'usine de Bécancour, alors qu'Alcan possède la participation restante de 25 %.

La direction d'Alcoa avait annoncé en juillet la suppression de 400 emplois ainsi que la fermeture définitive de son aluminerie Wematchee Works, dans l'État de Washington, en raison d'un conflit de travail. La multinationale avait alors précisé que cette décision se traduirait par l'inscription d'une charge de 20 millions \$US avant impôts à ses résultats du troisième trimestre.

Au cours du même mois de

juillet, Alcoa a également fait savoir qu'une charge de sept millions \$US serait inscrite pour la fermeture d'une usine de pièces automobiles dans l'État de l'Ohio, en raison d'une capacité de production supérieure aux besoins.

« Même si nous n'apprécions pas l'impact financier à court terme de ces enjeux liés à la main-d'œuvre, les mesures que nous adoptons visent à rendre plus concurrentielles nos activités nord-américaines », a déclaré le chef de la direction d'Alcoa, Alain Belda. « À long terme, c'est la meilleure protection que nous pouvons offrir à nos employés. »

Alcoa est le plus important producteur mondial d'aluminium, avec ses 120 000 employés dans 41 pays. Alcan compte quelque 80 000 employés dans 63 pays.

Presse canadienne

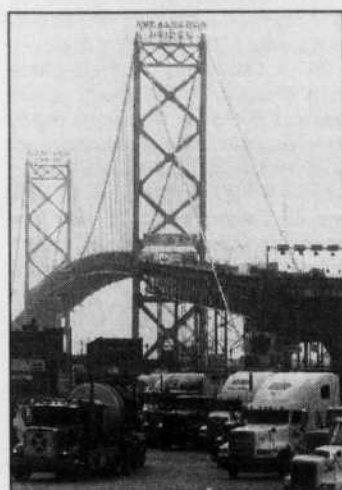
L'excédent commercial canadien diminue

Les exportations se diversifient

L'excédent du commerce de marchandises a diminué en juillet au pays, passant à 6,2 milliards, contre 7,5 milliards en juin, rapportait hier Statistique Canada.

Les exportations, après cinq mois de suite en progression, ont baissé de 1,2 % à 37,7 milliards, en raison notamment de fermetures dans le secteur manufacturier pour vacances estivales. Les importations ont crû de 2,8 % à 31,4 milliards, avec des achats « supérieurs à la normale saisonnière » dans l'automobile.

Avec les États-Unis, le surplus de l'import-export a chuté de 1,2 milliard, se fixant à 8,8 milliards; la demande a baissé au sud de la frontière, les exportations y fléchissant de 1,2 %, tandis que les Canadiens ont accru de 4,1 % leurs importations de ce pays. Ces deux dernières années, note par ailleurs l'Agence fédérale, les exportateurs « ont diversifié la destination de leurs biens ». Si les États-Unis demeurent et de loin le principal client du Canada, la part de



REBECCA COOK REUTERS

Avec les États-Unis, le surplus de l'import-export canadien a chuté de 1,2 milliard, se fixant à 8,8 milliards.

ventes qui leur est destinée s'est effritée, passant d'un sommet de 85 % il y a seulement deux ans à 81 % en juillet dernier.

Par exemple, durant les sept premiers mois de 2004, la valeur des exportations vers la Chine a bondi de 58 % sur le même laps de temps en 2003, amenant celle-ci au quatrième rang des pays achetant au Canada, après les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni.

Avec tous les autres pays, en écart mensuel, les exportations ont crû en juillet à 7,1 milliards et les importations aussi ont avancé, à 9,6 milliards. De sorte que le « déficit commercial non américain » a augmenté pour atteindre 2,5 milliards.

Réduction aux États-Unis

Reduction aux États-Unis, le déficit extérieur s'est réduit au mois de juillet, s'élevant à 50,15 milliards \$US contre 55,02 milliards le mois précédent, grâce notamment à l'augmentation des exportations de voitures, d'avions et d'ordinateurs, alors que les importations ont baissé pour la première fois depuis près d'un an, avec notam-

ment une diminution de la facture pétrolière.

Le département américain du Commerce a rapporté hier que cette diminution de 8,9 % du déficit en juillet intervenait après une hausse de 16,9 % en juin.

Malgré cette légère amélioration, en rythme annuel, le déficit extérieur des États-Unis s'élève à un niveau record de 581 milliards, ce qui pourrait conduire les États-Unis à battre le précédent record établi l'an dernier, avec un déficit extérieur de 496,5 milliards.

L'explosion du déficit extérieur est devenue un enjeu dans la campagne présidentielle, John Kerry affirmant que le président George W. Bush n'a pas fait assez d'efforts pour protéger les salariés américains contre la compétition déloyale de pays où les salaires sont bas, et qui font peu de cas des droits des salariés et de la protection environnementale.

Presse canadienne et Associated Press

Nortel embauche Accenture

Toronto — Nortel Networks a embauché le cabinet d'experts-conseils Accenture, anciennement connu sous le nom de Anderson Consulting, pour l'aider à régler ses problèmes de comptabilité.

Accenture, un géant de son secteur d'activité avec 100 000 employés dans 48 pays et un chiffre d'affaires de près de 12 milliards \$US (exercice terminé le 31 août 2003), aura la tâche de réviser des portions de l'organisation financière du réseau mondial de Nortel et d'aider cette dernière à identifier les éléments de ses systèmes et procédés d'affaires qui pourraient être améliorés.

L'ancien p.-d.g. Frank Dunn et d'autres dirigeants ont déjà été remerciés lorsque les problèmes d'états financiers des dernières années ont été mis au jour.

En plus d'avoir elle-même décidé de mener une enquête interne, Nortel fait l'objet d'investigations de la part de la Gendarmerie royale du Canada, des commissions des valeurs mobilières au Canada

et aux États-Unis, et du bureau de Dallas du procureur général des États-Unis.

Bill Owens, un ancien amiral américain qui a remplacé Frank Dunn comme président et chef de la direction en avril dernier, a affirmé hier dans un communiqué que l'examen que mènera Accenture « est une étape importante de la transformation de notre organisation financière ».

Nortel a déjà accordé au géant allemand des logiciels SAP le mandat de lui fournir les bases d'un nouveau système de comptabilité global.

L'équipementier est en train de revoir ses résultats financiers des trois dernières années, en plus de ceux des deux premiers trimestres 2004. Pour 2003 notamment, Nortel avait annoncé des profits de 732 millions \$US, qui s'avéreraient en réalité deux fois moins élevés.

L'entreprise prévoit déposer ses états financiers révisés d'ici la fin du mois d'octobre.

Presse canadienne

OGILVY

Service de shopping personnalisé offert gratuitement à tous nos clients et clientes

Passée maître dans l'art du shopping, Francine Langevin saura trouver pour vous l'article recherché, vêtements, cadeaux...

Avec un simple appel, magasiner devient un plaisir tout en vous sauvant du temps.

Pour rendez-vous (514) 842-7711, poste 406

1307, RUE STE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE
WWW.OGILVYCANADA.COM

Cours sur

Comment bâtir son portefeuille et vivre de ses placements



Claude Chiasson, Chroniqueur financier, analyste financier et investisseur privé

Quatre séances durant lesquelles vous découvrirez :

- Les placements sûrs rapportant des revenus réguliers et croissants
- Les secteurs prometteurs dans lesquels il vous faut investir
- Comment récolter un rendement de 10 % et plus de son capital à la retraite
- Comment accumuler les bons placements au bon prix

Comprend un accès gratuit de deux mois à la classe Internet (www.proplacement.qc.ca) pour parfaire vos connaissances et amorcer la construction de votre portefeuille avec l'appui du prof.

« Un cours qui vous fera sortir des sentiers tracés par les institutions financières trop gourmandes; dès lors, vous épargnerez pour vous et non pour les autres »

Au cégep Rosemont, les 4 mardis consécutifs à partir du 28 septembre jusqu'au 19 octobre, local B541.

Prix : 145 \$ (taxes en sus; comprend le manuel de classe) Réservez dès maintenant en appelant au 514-332-5484. N.B. : branchement Internet requis

LE DEVOIR

Placement

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

Poste de Responsable des communications

RAAV

Le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) recherche un RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS.

Vous êtes une personne dynamique, capable de travailler en équipe et en étroite collaboration avec la direction générale. Vous avez une excellente connaissance du français et vous rédigez avec facilité. Vous avez un bon sens de l'organisation, vous êtes capable d'administrer un budget et vous maîtrisez la suite bureautique Microsoft Office (Mac). Vous avez une bonne connaissance des organismes culturels et vous savez innover dans vos stratégies de communication. Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.

Le RAAV est l'association qui représente l'ensemble des artistes professionnels en arts visuels au Québec et défend leurs intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels.

Autres informations au www.raav.org

Envoyez votre C.V. ainsi qu'une lettre de motivation avant le 1^{er} octobre 2004 (cachet postal) par courriel à : raav@raav.org ou par la poste à :

Regroupement des artistes en arts visuels
Poste « Responsables des communications »
460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 913, Montréal (Québec) H3B 1A7

Poste de direction du

RAAV

Le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) recherche un DIRECTEUR ou une DIRECTRICE de ses activités.

Le RAAV a pour mandat de représenter et de défendre les droits et les intérêts de tous les artistes en arts visuels du Québec auprès des gouvernements, organismes provinciaux, nationaux et internationaux et de promouvoir la réalisation de conditions favorisant la création et la diffusion des œuvres.

Qualifications :

Formation et solide expérience en gestion d'organismes culturels et en gestion du personnel ; leadership ; excellentes aptitudes à la communication orale et écrite (le bilinguisme serait un atout) ; capacités de négociation ; connaissance du domaine des arts visuels ; créativité.

Voir la description des tâches au www.raav.org

Envoyez votre C.V. ainsi qu'une lettre de motivation avant le 1^{er} octobre 2004 (cachet postal) par courriel à : raav@raav.org ou par la poste à :

Monsieur Pierre Tessier
Regroupement des artistes en arts visuels
460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 913, Montréal (Québec) H3B 1A7

MARCHÉS
BOURSIERSLe repli
du pétrole
soutient
le Dow Jones

La Bourse américaine a terminé en hausse hier, soutenue par le repli des cours du pétrole: le Dow Jones a affiché un gain de 0,2 %, tandis que l'indice composite du Nasdaq, poursuivant sur sa lancée de la veille, a pris 1,3 %.

Le Dow Jones a gagné 23,97 points, à 10 313,07 points, après avoir reculé pendant la matinée, tandis que l'indice composite Nasdaq s'est apprécié de 24,66 points, à 1894,31 points. De son côté, l'indice du Standard and Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, a clôturé en hausse de 5,54 points (+0,5 %), à 1123,92 points.

En revanche, la Bourse de Toronto a fermé en baisse hier alors que le secteur de l'énergie, suivant une baisse du cours du pétrole, a annulé un regain des valeurs de technologie. A Bay Street, l'indice S&P/TSX a chuté de 25,41 points, à 8368,62.

Le marché obligataire américain a légèrement rebondi, après sa baisse de jeudi: le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans s'établissait à 4,18 % contre 4,2 % jeudi soir, et celui de l'obligation à 30 ans, à 4,97 % contre 4,99 %.

Le baril de pétrole brut a terminé hier à 42,81 \$US à New York, après avoir flirté avec le seuil des 45 \$US pendant la matinée.

La Bourse américaine, après une belle progression hebdomadaire, devra donc digérer la semaine prochaine une foule d'indicateurs sensibles comme les prix à la consommation et la confiance des consommateurs, une réunion de l'OPEP et d'éventuelles séquelles du passage du cyclone Ivan.

Le marché s'est bien comporté cette semaine et si les prix du pétrole continuent à baisser vers les 40 \$US, «nous pourrions avoir une hausse substantielle» des indices, a déclaré Peter Cardillo, le principal stratège boursier de SW Bach. Le Dow Jones a gagné 0,5 % sur la semaine. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a progressé de 2,7 % et le Standard and Poor's 500 a gagné 0,9 % sur la semaine.

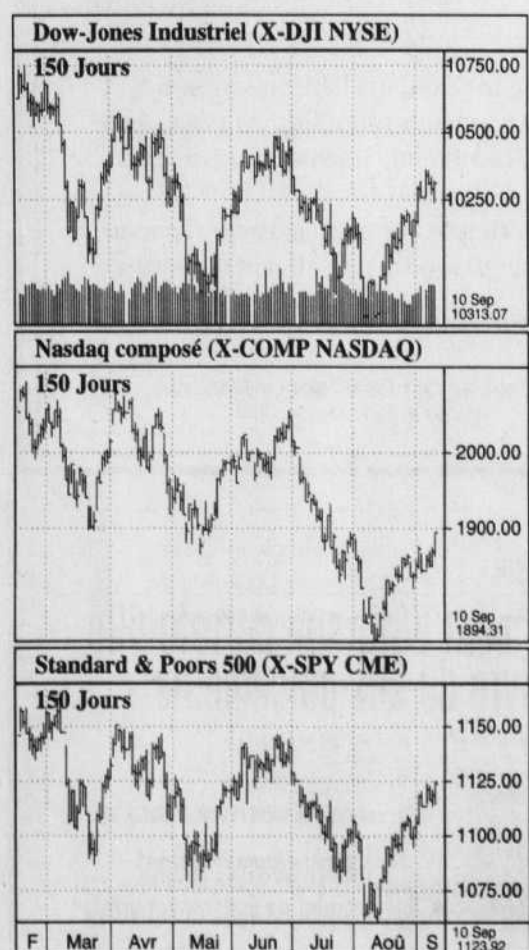
Discours de Greenspan

La semaine aura surtout été marquée par le discours d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), qui a jugé que la première économie du monde se porte «plutôt bien», noté que l'emploi s'était amélioré en août et tenu des propos rassurants sur l'inflation. Le marché continue de prévoir une hausse d'un quart de point de pourcentage du principal taux d'intérêt de la Fed le 21 septembre mais pense désormais que l'ampleur du cycle de hausse des taux entamé par la banque centrale américaine fin juin pourrait être plus limitée qu'initialement prévu.

Pour la semaine à venir, les analystes mettent l'accent sur l'indice de prix à la consommation jeudi. Lehman Brothers prévoit une hausse de 0,2 % et de seulement 0,1 % de l'indice de base (hors alimentation et énergie), tandis que le consensus des analystes est d'une hausse 0,2 % pour les deux mesures.

Les ventes de détail (mardi) pour le mois d'août devraient refléter la faiblesse déjà révélée par les chaînes de magasins. Wal-Mart, le géant de la distribution, avait vu ses ventes aux États-Unis progresser de seulement 0,5 % à magasins comparables. Vendredi verra l'estimation préliminaire de la confiance des consommateurs mesurée par l'université de Michigan. Le consensus prévoit une amélioration à 98 points en septembre contre 95,9 points en août.

Agence France-Presse



LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 9 septembre 2004 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
HSBC Canada	1,00	1,10	2,40	3,15	5,30	4,60	5,80	6,40
Nationale	1,00	1,10	2,40	3,15	5,30	4,50	5,70	6,40
Laurentienne	0,75	1,10	2,40	3,15	5,30	4,60	4,99	6,40
Royal	1,00	1,10	2,40	3,15	4,50	4,60	5,80	6,40
TD	0,90	1,10	2,40	3,15	5,15	4,45	5,80	6,40
B. Montréal	1,10	1,25	2,40	3,15	4,85	4,60	5,80	6,35
CIBC	1,00	1,10	2,40	3,15	5,30	4,60	5,80	6,34
Desjardins	1,00	1,10	2,40	3,15	4,50	4,60	5,60	6,40
Desjardins*	1,00	1,25	2,40	3,15	5,25	4,50	5,65	6,40

*Taux suggéré par la Fédération des caisses Desjardins du Québec

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Desjardins	1,00	1,25	2,40	3,15	5,25	4,50	5,65	6,40
Gr. Investors	—	—	—	—	5,10	4,45	5,70	6,30
Capitale Ass.	—	—	—	—	4,59	4,59	5,64	6,34

ÉCONOMIE

Vivre aisément dans les Laurentides
à l'âge de 59 ans

Voici ma situation actuelle et, avec un peu de chance et de planification, voici mon projet d'avenir.

J'ai 49 ans, travailleur autonome. Pas d'enfants. J'ai un actif actuel de l'ordre de 471 000 \$, réparti comme suit: encaisse de 17 000 \$, 70 000 \$ en actions, 217 000 \$ en immobilisations et 167 000 \$ en REER.

J'ai une valeur nette d'environ 325 000 \$. Je prévois travailler à temps plein encore dix ans pour ensuite travailler à temps partiel jusqu'à l'âge de 65 ans.

Je suis jusqu'à maintenant capable d'économiser 15 000 \$ par année en placements non enregistrés et je prévois économiser ce montant pendant toute la période où je travaillerai à temps plein, c'est-à-dire dix ans. Cet argent va dans des placements non enregistrés où j'investis, et j'investirai dans des actions de grandes compagnies canadiennes versant des dividendes pour les deux prochaines années au moyen d'un plan de réinvestissement de dividendes. Au moment opportun, j'ai l'intention de transférer le tout dans des obligations de Placement Québec afin de préserver le capital pour mon projet futur, que je vous exposerai plus bas. Je cotise aussi le maximum de 14 500 \$ par année dans mon REER.

J'ai un train de vie modeste: peu de dépenses, si ce n'est du vin et un voyage tous les trois ou quatre ans. Ma voiture est payée et j'ai l'intention de la garder longtemps. Si tout va bien, je prévois avoir un actif à l'âge de 54 ans, avant le projet mentionné ci-dessous (si la santé le permet), de l'ordre d'environ 552 000 \$, réparti de la manière suivante: REER: 217 000 \$; placements non enregistrés: 135 000 \$; résidence personnelle (ma partie): 55 000 \$; enfin, une petite propriété à revenu d'une valeur de 145 000 \$. Cette petite propriété à revenu devrait être entièrement payée d'ici huit ans et rapportera à ce moment-là environ 800 \$ par mois après impôt.

Je prévois construire dans cinq ans une maison ou un chalet mordre dont le coût total (terrain, excavation, etc.) sera de l'ordre de 150 000 \$ à 200 000 \$, pour lequel je souhaite avoir un comptant minimum de 75 000 \$ ou plus si possible. Je prévois hypothéquer le reste en souscrivant une hypothèque pour travailleur autonome permettant de déduire les intérêts sur cette hypothèque (selon votre article dans Le Devoir des 3 et 4 mai 2002, «Une mine d'or pour les travailleurs autonomes non incorporés»). Je prévois n'avoir aucune dette ou hypothèque ailleurs, la résidence principale sera payée à ce moment-là et la seule dette sera le peu qui restera sur ma propriété à revenu.

Lors de la retraite de ma conjointe, dans 12 à 15 ans, nous prévoyons de vendre la résidence principale et déménager dans les Laurentides pour vivre dans notre nouvelle construction.

Évidemment, l'actif «gelé» dans les propriétés personnelles ne rapportera pas comme tel, et je veux en tenir compte par rapport à mon actif total dans ma planification financière future.

Ma question est la suivante: il y aura un montant de 150 000 \$ à 200 000 \$ «gelé» dans la construction de la nouvelle demeure. Jusqu'à quel point cet actif «gelé» affectera-t-il ma santé financière? Est-il réaliste de prévoir cette maison dans cinq ans sans trop affecter ma santé financière? Des conseils afin de bien planifier ce futur montage financier? Devrais-je avoir recours aux services d'un bon planificateur financier?

J'ai utilisé le mot «je», mais ma conjointe sera aussi appelée à contribuer. Par contre, je considère sa contribution comme du bonbon, ou de l'extra, qui ne fera qu'alléger le tout le temps venu.

Merci pour vos conseils.

D. B.



Claude Chiasson

Ne considérez pas l'apport de votre conjointe comme du bonbon. Avec un actif net après impôt d'environ 291 000 \$ à 49 ans, cet apport vous sera très utile. Votre projet, celui de vous retirer dans les Laurentides, faites-en pleinement un projet à deux.

D'une part, votre actif net de 291 000 \$ n'est pas trop élevé à votre âge. Un écart important subsiste entre celui-ci et l'avoir requis pour prétendre à une retraite confortable à 55 ans. D'autre part, vous êtes un travailleur autonome. Vous ne pouvez donc pas compter sur une éventuelle rente provenant d'une riche caisse de retraite pour subvenir à vos besoins.

En revanche, et cela est un gros plus, vous êtes dans la phase de votre vie active où vous êtes en mesure d'épargner beaucoup, soit, selon vos propos, 29 500 \$ par année, dont 14 500 \$ allant en cotisation maximale annuelle au REER. Voilà un rythme d'épargne qui, s'il est soutenu, vous permettra de réaliser votre rêve.

À 54 ans, soit environ au moment où vous envisagez d'acquiescer ou de faire construire une propriété dans les Laurentides, votre actif après impôt totalisera près de 634 000 \$. Vous aurez à ce moment-là accumulé un avoir réparti comme suit: 248 000 \$ hors REER (ici, je suppose que vous réinvestirez le report d'impôt résultant de la cotisation annuelle au REER), 225 000 \$ (équivalent après impôt) dans le REER et une valeur nette de toute dette d'environ 160 000 \$ dans vos deux propriétés. Vous aurez alors comblé l'écart actuel entre votre actif et celui requis pour prétendre à une retraite aisée à 55 ans.

Vous pourrez à ce moment-là acquiescer votre propriété de rêve, dont la valeur sera entre 150 000 \$ et 200 000 \$, chose que vous pourrez faire en vendant votre résidence actuelle. Et vous pourrez en appliquer la totalité du produit à l'achat de votre nouvelle propriété. C'est là que la contribution de votre conjointe devient importante puisque, semble-t-il, elle possède la moitié de la résidence principale. Vos deux parts vaudront près de 128 000 \$. À cela, vous

pourrez prendre une ponction de près de 70 000 \$ dans votre portefeuille hors REER pour compléter l'acquisition sans recourir à la dette. Ce dernier point est crucial. Rendu à la retraite, il est à mon sens important de ne plus avoir de dettes.

Certes, un montant de près de 200 000 \$ sera, comme vous le dites, gelé dans un actif ne rapportant aucun revenu. Vous serez capable de le supporter pour deux raisons. A titre de résidence principale, votre propriété dans les Laurentides vous procurera une économie de loyer d'au moins 7500 \$ par année. Il s'agit de surcroît d'une économie après impôt.

Ensuite, vous envisagez de prendre votre retraite après 55 ans. Or, à 59 ans, en maintenant votre rythme d'épargne, votre actif net après impôt totalisera près de 975 000 \$, dont un portefeuille hors REER de 351 000 \$ et un REER d'une valeur de 344 000 \$ après impôt.

Vos portefeuilles, s'ils sont bien gérés, vous rapporteront amplement de revenus de placement pour vivre aisément. En fait, vous pourrez envisager de prendre votre retraite à 59 ans, voire à 58 ans. Votre conjointe pourra également le faire. Et si vous ne désirez pas prendre votre retraite, vous pourrez certainement accorder plus de temps à vos loisirs qu'à votre travail. Surtout qu'aux revenus provenant de vos portefeuilles s'ajouteront ceux provenant de votre petit immeuble à revenu.

Dernier point: la bonne gestion de vos portefeuilles est importante. Vous dites vouloir vendre vos actions à 59 ans pour les remplacer essentiellement par des obligations négociables et autres titres à revenus fixes. Ce serait une grosse erreur. Certes, j'admets qu'en vieillissant, on veuille assurer ses arrières en donnant plus de poids aux titres à revenus fixes dans ses portefeuilles. Mais un sain

équilibre doit toujours exister entre les deux classes d'actif que sont les obligations négociables de grande qualité et les actions. La raison: avec l'immeuble, les actions sont de rares actifs recelant une plus-value potentielle suffisamment élevée à long terme pour maintenir votre pouvoir d'achat face à l'inflation. Non seulement ils ont une plus-value potentielle plus élevée, ils accordent aussi des revenus réguliers (des dividendes dans le cas des actions de grandes compagnies et des loyers dans le cas d'un immeuble à revenu) susceptibles de croître aussi rapidement, sinon plus rapidement, que l'inflation. Dans cette optique, j'estime que vos portefeuilles devront être partagés comme suit à la retraite: 55 % en obligations négociables et autres titres à revenus fixes de grande qualité; 45 % en actions de grandes sociétés versant de bons dividendes.

cchiasson@proplacement.qc.ca

Classe Internet: www.proplacement.qc.ca

WAL-MART

SUITE DE LA PAGE C 1

affirmé Mme Lemieux, qui se dit confiante.

Du côté de Wal-Mart, le porte-parole pour le Québec, Roch Landriault, s'est dit «déçu» de la décision de la Commission, essentiellement quant à la composition de l'unité d'accréditation syndicale (qui peut être membre du syndicat et qui ne peut l'être). «Il n'est pas question de contester la certification elle-même, sauf au niveau de la composition», a-t-il insisté.

Les avocats de Wal-Mart vont examiner le dossier à savoir s'il n'y a pas un autre recours possible pour contester la composition de cette unité d'accréditation, a précisé M. Landriault. «Wal-Mart voulait que tous les employés qui sont payés à l'heure, qui ont un statut égal, qui n'ont pas de poste de gérance, fassent partie de l'unité d'accréditation», ajoute-t-il.

«C'est là-dessus que Wal-Mart ne comprend pas: comment ça se fait qu'il y en a qui en font partie et qu'il y en a qui n'en font pas partie, alors qu'ils ont le même statut d'employé que les autres», se demande M. Landriault, au nom de Wal-Mart. Pour le géant du commerce de détail, ce serait plus facile à gérer, argue-t-il.

Du côté de la Commission des relations de travail, M. Gagnon explique que techniquement, «il n'y a pas d'appel en tant que tel» de la décision à la commission même. Toutefois, le Code du travail précise trois motifs possibles pour demander une «révision» de la décision: lorsqu'un fait nouveau est découvert; lorsqu'une des parties intéressées n'a pu se faire entendre; lorsqu'il y a un vice de fond ou de procédure.

Presse canadienne

EMPLOI

SUITE DE LA PAGE C 1

8,2 % en juillet à 8 % en août. Après huit mois, l'emploi au Québec est en hausse de 35 000, ou de 1 %, soit un gain de 70 400 emplois à temps plein qui fait plus que contrebalancer la perte de 35 400 emplois à temps partiel. Par comparaison, l'Ontario a inscrit une baisse de 19 000 emplois le mois dernier pour un taux de chômage de 6,8 %, inchangé par rapport à juillet. L'emploi y est en hausse de 51 000, ou de 0,8 %, depuis le début de 2004.

Ainsi, avec un taux d'emploi passant à 60,4 % au Québec (63,5 % en Ontario), l'écart entre le Québec et l'Ontario se situe à 95,1 %, un sommet des 50 dernières années. Le marché du travail est demeuré dynamique avec un taux d'activité de 65,6 % au Québec en août et de 68,2 % en Ontario.

Le Devoir

ENCORE

SUITE DE LA PAGE C 1

sur mesure pour cette société et a négocié une première entente avec American Airlines. Elle a ouvert un bureau avec un employé au sein même d'Ericsson pour y appliquer sa politique. Il y a en ensuite des ententes avec d'autres compagnies aériennes et des chaînes hôtelières, si bien que près de 90 % des dépenses d'hôtel étaient faites dans le cadre de ces ententes.

«Nous sommes devenus leur division de voyages et cette corporation est encore notre cliente aujourd'hui», constate la présidente et unique propriétaire de Groupe Encore. Ericsson fut donc sa première expérience en matière d'impatriation. Le modèle est désormais appliqué dans une vingtaine de grandes entreprises clientes, telles qu'Abitibi Consolidated, Agropur, Air Liquide, L'Oréal, Saputo, Transcontinental et autres, ainsi que dans plus de 50 sociétés plus petites. Groupe Encore gère 6500 voyages par mois, dont 5500 en avion et le reste en train ou en voiture.

À son rôle initial, Mme Mardinian a ajouté des services de communication et d'éducation. Par exemple, en 2004 Ericsson a plus de 1900 employés qui voyagent et à qui il faut apprendre comment mieux planifier leurs voyages. En général, 60 % des réservations sont faites dans un délai de cinq jours. Or une réservation effectuée au moins sept jours avant le départ peut entraîner des économies de 10 % à 20 %, souligne la présidente. Elle organise aussi des forums avec les employés concernés, des réunions avec les responsables de budget, etc. Son équipe compte 16 gestionnaires qui assurent la planification stratégique, le développement des marchés; elle regroupe aussi 10 professionnels affectés à l'analyse des marchés internationaux et possède son propre centre d'appels. «Notre mission est de fournir de l'information qui ajoute à la compréhension, et pas seulement des chiffres et des statistiques», souligne Mme Mardinian. Au total, l'agence compte 82 employés et possède 12 bureaux au Québec et quatre en Ontario.

À l'échelle nord-américaine, les voyages d'affaires représentent une industrie de

175 milliards. Les événements du 11 septembre 2001 ont provoqué une chute de 50 % des voyages dans les mois qui ont suivi. Toutefois, en 2003, la croissance fut de 87 %, et cette année Mme Mardinian prévoit une augmentation de 25 % de ses activités, avec l'arrivée de nouveaux clients qu'elle dit arracher à ses concurrents qui portent des noms prestigieux, comme American Express, Carlson Wagon-lit et BTL.

Groupe Encore tire 80 % de ses revenus de ses clients québécois et le reste en Ontario. L'impatriation de gestion compte pour 85 % du chiffre d'affaires, l'organisation d'événements corporatifs, 5 %, les réservations de voyage de vacances, 3 %, et les transactions de voyage à la pièce, 7 %. L'entreprise n'offre aucun service au public en général, seulement à sa clientèle d'entreprise.

Dans le développement de son agence, Mme Mardinian vise à maintenir un bon équilibre entre les risques et les coûts, en évitant de mettre trop d'œufs dans un panier peut-être emballant mais possiblement dangereux. Elle donne l'exemple des entreprises «point com» en 2000. Elle souligne néanmoins qu'elle peut offrir une aide précieuse aux entreprises qui sont en croissance et dont le budget de voyages ira en augmentant.

L'an dernier, elle a fait l'acquisition d'une société torontoise, H. A. McLean, dans le but de prendre de l'expansion sur le marché canadien. Mme Mardinian est d'ailleurs à la recherche, soit au Québec, soit en Ontario, d'une agence qui pourrait ajouter 40 millions à son chiffre d'affaires. Elle ne veut pas prendre une bouchée trop grosse. «Nous n'avons jamais eu dette», confie-t-elle, sauf l'emprunt contracté en 1988 pour acquiescer l'agence. C'était un prêt de quatre ans qui a été remboursé en trois ans.

Groupe Encore a par ailleurs conclu une entente de partenariat avec la société Garber, de Boston, un acteur important dans le voyage corporatif qui détient 64 bureaux aux États-Unis et en Europe. Une coentreprise à parts égales a été formée pour offrir des services en Amérique du Nord et en Europe.

Le Devoir

Cours pour
l'investisseur
actif

DECISION-PLUS lance sa session de cours en salle, édition automne 2004.

Nous avons plusieurs cours d'analyse technique adaptés à votre niveau. Ne ratez pas cette occasion, qui n'arrive que deux fois par année à Montréal et à Québec. Augmentez vos connaissances et votre habileté en vous inscrivant à nos cours spécialement conçus pour les investisseurs actifs.

4 cours pour mieux répondre à vos besoins:

- Atelier d'analyse technique
- Investir à moyen terme avec des méthodes d'identification et suivi de tendance
- Investir à court terme à l'aide des indicateurs et des oscillateurs
- Plan de trading et discipline du tradeur

RÉSERVEZ TÔT, PLACES LIMITÉES
Pour une description détaillée des cours
www.cours.decisionplus.com

Decision-Plus, la formule gagnante!

decisionplus.com

Tél.: 514.392.1366

Sans frais: 1.877.392.1366

www.decisionplus.com

♦ CARRIÈRES ET PROFESSIONS ♦

Carrières
& professionsRECTEUR OU RECTRICE
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À TROIS-RIVIÈRES

APPEL DE CANDIDATURES (Poste de cadre supérieur)

Le mandat de la rectrice de l'Université du Québec à Trois-Rivières est venu à échéance le 27 juin 2004. Conformément à la Loi sur l'Université du Québec, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec doit formuler une recommandation au Gouvernement en vue de pourvoir à son remplacement. À cet effet, le comité de sélection procède à un appel de candidatures.

L'établissement : L'Université du Québec à Trois-Rivières, créée en 1969, est un établissement du réseau de l'Université du Québec. Sise au cœur du Québec, elle contribue d'une manière distinctive et complémentaire au réseau des universités québécoises, en axant sa mission d'enseignement et de recherche sur les domaines où elle excelle. Elle vise à être reconnue à l'échelle nationale et internationale comme un lieu intellectuel de formation et de recherche incontournable dans les secteurs qui la caractérisent. Elle assure son développement à partir de ses secteurs forts, notamment en formation professionnelle et en recherche, où rayonnent des plans de formation de haute qualité à tous les cycles d'études.

Plusieurs crêneaux de formation et de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières constituent déjà des forces distinctives au Québec, qui rayonnent à l'échelle nationale et internationale, comme les PME, l'hydrogène, les pâtes et papiers, les études québécoises, l'écologie des eaux douces, l'enfance et la famille, les neurosciences et l'électronique industrielle. Elle se démarque également dans plusieurs domaines de formation professionnelle, dont les sciences comptables, le loisir-culture-tourisme, la communication sociale, la formation des maîtres, la santé, la psychologie et la psychoéducation. Université à dimension humaine, elle se caractérise par la qualité de l'encadrement de ses étudiants, en plus de faire montre de leadership en médiatisation de l'enseignement.

L'Université accueille environ 11 000 étudiants, la moitié provenant de l'extérieur de la région. Université à vocation générale, elle offre 150 programmes d'études dans les secteurs suivants : sciences de la santé, sciences de la gestion, sciences de l'éducation, sciences humaines et sociales, sciences pures et appliquées, ingénierie, arts, langues et lettres; 50 de ces programmes sont aux cycles supérieurs. Elle compte sur un personnel de 800 employés réguliers dont 350 professeurs, en plus de quelque 675 personnes chargées de cours. L'Université du Québec à Trois-Rivières dispose d'un budget total de 80 millions de dollars dont près de 70 % sont consacrés spécifiquement à l'enseignement et à la recherche.

La fonction : Le recteur ou la rectrice assume la direction de l'Université et est responsable de la réalisation de sa mission et de ses objectifs. Il ou elle est membre du Conseil d'administration, du Comité exécutif et de la Commission des études. Il ou elle siège également à l'Assemblée des gouverneurs et à la Commission de planification de l'Université du Québec.

L'appel de candidatures : Les personnes intéressées qui désirent des renseignements additionnels sur le poste, le processus de désignation et les conditions générales d'emploi pourront s'adresser confidentiellement au secrétaire du comité de sélection, au : (418) 657-4307.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être transmises au plus tard le **29 septembre 2004** à l'adresse suivante :

M^r Michel Quimper
Secrétaire du comité de sélection - UQTR
Université du Québec
475, rue de l'Église, Québec (Québec) G1K 9H7

Université du Québec

RENSEIGNEMENTS :
Christiane LEGAULT :
514.985.3316
clegault@ledevoir.com



RELATIONS INDUSTRIELLES

Poste de professeur, professeure en gestions des ressources humaines

Le Département des relations industrielles est à la recherche d'un professeur ou d'une professeure pouvant dispenser des enseignements aux premier, deuxième et troisième cycles, faire de la recherche, publier des ouvrages scientifiques et diriger des thèses de maîtrise et de doctorat en gestion des ressources humaines.

Le ou la titulaire doit également participer aux autres activités académiques et administratives du département.

Exigences

- Les candidats et les candidates doivent détenir un doctorat en relations industrielles ou dans une discipline connexe. Les candidatures de personnes déjà engagées dans des études doctorales seront considérées.
- Le dossier des candidatures devra témoigner de son intérêt pour l'enseignement et de sa capacité à réaliser des recherches universitaires en gestion des ressources humaines.

Conditions d'engagement et traitement

Régulier et à temps complet
Selon la convention collective en vigueur à l'Université Laval.

Clôture du concours : Au plus tard le 29 octobre 2004
Entrée en fonction : À compter du 1^{er} juin 2005

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à :

Fernande Lamonde, directrice
Département des relations Industrielles
Pavillon J.A. De Séve
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4 Canada
ou
fernande.lamonde@rit.ulaval.ca

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

www.ulaval.ca



ENVIRONNEMENT

Directeur général, directrice générale

INSTITUT HYDRO-QUÉBEC EN ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT ET SOCIÉTÉ

L'Université Laval a récemment créé l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société dans une perspective de développement durable. Principalement sous l'égide de la Faculté des sciences sociales et de la Faculté des sciences et de génie, les activités de l'Institut se situent dans un cadre englobant l'efficacité économique, l'équité sociale et l'intégrité écologique. Le mandat général de l'Institut est de promouvoir une vision d'ensemble sur les questions d'environnement dans la société et de réaliser ou de favoriser des activités visant l'approfondissement et la diffusion des connaissances dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Sommaire de la fonction

Sous l'autorité de la vice-rectrice ou du vice-recteur à la recherche et de la vice-rectrice ou du vice-recteur aux études, nommé(e) par le Comité exécutif de l'Université Laval pour un mandat de trois ans renouvelable, le directeur général ou la directrice générale est responsable du fonctionnement de l'Institut. Entre autres fonctions, il ou elle :

- Collabore avec la direction de l'Université Laval en vue d'assurer la réalisation de la mission de l'Institut;
- Assure la planification stratégique annuelle de l'Institut;
- Assure la coordination de l'ensemble des activités définies par les orientations générales et la programmation scientifique de l'Institut;
- Entretient des relations étroites avec les facultés, écoles, départements, équipes et centres de recherche;
- Entretient des liens étroits avec d'autres universités et institutions de recherche;
- Effectue, au besoin, des démarches de financement;
- Appuie les équipes de recherche dans l'élaboration de projets et l'identification des sources de financement;
- Voit au développement de l'Institut et anime la réflexion sur ses orientations;
- Fait la promotion des activités de l'Institut;
- Convoque et préside les réunions du Comité directeur scientifique et de l'Assemblée des membres;
- Prépare le rapport annuel;
- Voit à la gestion courante des affaires;
- Exécute toute autre tâche confiée par les instances de l'Institut.

Exigences

- Grande capacité à bien saisir les enjeux de la recherche dans une perspective de développement durable;
- Aptitude évidente à créer une synergie et développer des rapprochements entre des équipes de recherche;
- Leadership reconnu dans le monde de la recherche universitaire en environnement et esprit entrepreneurial;
- Connaissance du fonctionnement des organismes subventionnaires, des organisations gouvernementales et des organismes œuvrant de près dans les secteurs de recherche apparentés à ceux de l'Institut;
- Expérience de la gestion axée sur les résultats;
- Capacité à développer une vision stratégique des grands enjeux du développement durable;
- Aptitude à communiquer et à promouvoir la cause environnementale.

Candidature de l'interne : Être professeur ou professeure agrégé(e) ou titulaire de l'Université Laval.

Candidature de l'externe : Être titulaire d'un diplôme de 3^e cycle dans une discipline pertinente en sciences sociales, en sciences, en ingénierie, ou dans une discipline connexe, jumelé à une expérience de gestion significative dans des organisations reliées à la recherche et être admissible à un poste de professeur.

Conditions d'engagement et traitement

Salaires de base selon les ententes et les conventions collectives en vigueur à l'Université Laval auquel s'ajoute une prime de fonction.

Clôture du concours : Au plus tard le 8 octobre 2004
Entrée en fonction : À discuter

Les dossiers de candidature doivent être soumis par écrit et acheminés au Vice-recteur à la recherche à l'adresse suivante :

Monsieur Raymond Leblanc
Vice-recteur à la recherche
Pavillon des Sciences de l'éducation, local 1434
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4 CANADA

En vertu de son programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement des femmes. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

www.ulaval.ca



Fondée en 1954, l'Université de Sherbrooke se distingue depuis le début pour son audace, qui lui vaut des succès hors du commun, tant en enseignement qu'en recherche. Sise au cœur des Cantons-de-l'Est, elle offre une qualité de vie exceptionnelle aux quelque 5000 membres de son personnel et à 33 000 étudiantes et étudiants.

Le Campus de Longueuil

Situé à Longueuil, à proximité du pont Jacques-Cartier, le Campus de Longueuil accueille 10 000 étudiantes et étudiants chaque année. Grâce au dynamisme de son personnel et à la pertinence de son offre de formation, le Campus de Longueuil contribue à l'essor de la métropole québécoise.

Conseillère ou conseiller pédagogique
Département d'informatique
Faculté des sciences

Défis et responsabilités

- Conseiller et orienter les étudiantes et étudiants dans leur cheminement à l'intérieur du programme
- Assurer le développement et la gestion administrative des programmes
- Voir à l'encadrement des étudiantes et étudiants, de la demande d'admission à la diplomation

Les curriculum vitae doivent être reçus avant 17 h le mercredi 22 septembre 2004.

Visitez notre site pour connaître la description de ce poste et les modalités pour poser votre candidature.

www.USherbrooke.ca/srh

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Carrières
& professions

RENSEIGNEMENTS :
Christiane LEGAULT : 514.985.3316
clegault@ledevoir.com



Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html



AVIS AUX AVOCATS ET AU PUBLIC
La Cour canadienne de l'impôt située actuellement au 500, Place d'Armes Bureau 1800 Montréal, Québec démentagera à compter du 13 septembre 2004 au 30, rue McGill (angle de la Commune) Montréal, Québec H2Y 3Z7 Les numéros de téléphone et de télécopieur demeurent les mêmes.

Schwartz Levitsky Feldman Inc.
Syndic de faillite •
Trustee in bankruptcy
MONTREAL • TORONTO

AVIS AUX CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **9138-7506 QUÉBEC INC.**, ayant sa principale place d'établissement commercial au 5605, boul. Taschereau Est, dans la ville de Brossard, district de Longueuil, est survenue le 1^{er} jour de septembre 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20^e jour de septembre 2004 à 14 h de l'après-midi, au bureau du Syndic, 1980, rue Sherbrooke Ouest, 10^e étage, Montréal (Québec), et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent produire entre les mains du syndic avant l'assemblée, les preuves de réclamation et si nécessaire, les procurations.
DATE À MONTRÉAL, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
André Allard, c.a., clrp, syndic Responsable de l'actif
1980, rue Sherbrooke Ouest, 10^e étage Montréal (Qc) H3H 1E8 Tél.: (514) 937-6392 Téléc.: (514) 933-9710

Schwartz Levitsky Feldman Inc.
Syndic de faillite •
Trustee in bankruptcy
MONTREAL • TORONTO

AVIS AUX CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **9139-5277 QUÉBEC INC.**, ayant sa principale place d'établissement commercial au 5605, boul. Taschereau Est, dans la ville de Brossard, district de Longueuil, est survenue le 1^{er} jour de septembre 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20^e jour de septembre 2004 à 14 h 30 de l'après-midi, au bureau du syndic, 1980, rue Sherbrooke Ouest, 10^e étage, Montréal (Québec), et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent produire entre les mains du syndic avant l'assemblée, les preuves de réclamation et si nécessaire, les procurations.
DATE À MONTRÉAL, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
André Allard, c.a., clrp, syndic Responsable de l'actif
1980, rue Sherbrooke Ouest, 10^e étage Montréal (Qc) H3H 1E8 Tél.: (514) 937-6392 Téléc.: (514) 933-9710

M DIAMOND ASS. INC.
345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400,
WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2
TEL : (514) 483-2303
FAX : (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:

PIERRE ALLARD, retraité, résidant et domicilié dans la ville de Ste-Anne-des-Lacs, district de Terrebonne, province de Québec, au 18, ch. des Conifères.
Compagnie débitrice
AVIS est par les présentes donné que **PIERRE ALLARD** a déposé une cession le 1^{er} jour de septembre 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23^e jour de septembre 2004 à 13 h de l'après-midi, au Bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (Qc).
Date à Westmount (Québec), ce 9^e jour de septembre 2004
M. Diamond & Associés Inc. Syndics

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-275510-042
COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE DE LA FAMILLE)
SVETLANA YOURIEVNA KRIVANCHIKOVA
Partie demanderesse

ORDRE est donné à OMAR HEIKEL, partie défenderesse, de comparaître au greffe de ce Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, le 9 décembre 2004 à 9h00 en salle 2.17 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
Montréal, le 8 septembre 2004.
Michel Pellerin
GREFFIER ADJOINT

La suite des avis se trouve en page C 7

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEDFORD, C. QUÉBEC (C. CIVIL) COWANSVILLE, NO: 455-02-001537-044. LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, JOHN MIERZWINSKI, Partie défenderesse, AVIS DE VENTE JUDICIAIRE, PRENEZ AVIS que le 22/09/2004 à 14:00 AU: 17 WHITE ROAD, MANSONVILLE, District de BEDFORD, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de JOHN MIERZWINSKI, saisis en cette cause, soit: T.V., ordinateur, tracteur, génératrice, compresseur, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 09 septembre 2004. MARTIN CYR, huissier de justice. Philippe, Tremblay, Dion & Ass., 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5. Tél: (450) 491-7575, Fax: (450) 491-3418.

AVIS vous est par les présentes donné que la compagnie RESTO FABREVILLE P.H. INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec Partie 1A et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au greffier des entreprises de la Province de Québec la permission de se dissoudre.
Date à Montréal, ce 27^e jour de septembre 2004.
RESTO FABREVILLE P.H. INC.
Par: SOLOMON SCHARF - Secrétaire

AVIS DE VENTE, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO DE COUR: 505-32-01659-034. COUR DU QUÉBEC, AUTO ÉLECTRICITÉ MENARD INC., Partie demanderesse, -vs- RONALD DUHAIME, Partie défenderesse. Le 22 septembre 2004 à 10h00 de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse au numéro 126, Balmoral, #4, en la ville de La Prairie et district judiciaire de Longueuil, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur portable IBM Think Pad noir et acc.; 1 système informatique ideas et acc.; 1 imprimante 5 Dans 1 Brother MFC4650 et acc.; et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Ville Lamoignon, ce 08 septembre 2004. NORMAND POISSANT, HUISSIER, GRENIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS, (450) 466-2628.

AVIS DE VENTE, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'IBERVILLE, NO DE COUR: 755-02-003413-023. MME SYLVIA STEP. PUTAT, Partie demanderesse, -vs- M. YVES GIGUÈRE, Partie défenderesse. Le 22 septembre 2004 à 11h00 heures de l'avant-midi, au numéro 1781 Haut de la Rivière Nord, Saint-Pie, district de Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant entre autre: un Jeep Cherokee 1997, V8, de couleur noir, 4 x 4, 4 portes - Numéro de plaque: 739 KJW Québec - Numéro de série: 1J4G25Y8V C562936. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Saint-Hyacinthe, le 9 septembre 2004. ALPHÉDOR COURNOYER, huissier de justice. A. Cournoyer & Ass., huissiers, (450) 773-2144.

AVIS de vente, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE, NO: GST-4687-03. LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, JOHN MIERZWINSKI, Partie défenderesse, AVIS DE VENTE JUDICIAIRE, PRENEZ AVIS que le 22/09/2004 à 14:00 AU: 17 WHITE ROAD, MANSONVILLE, District de BEDFORD, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de JOHN MIERZWINSKI, saisis en cette cause, soit: T.V., ordinateur, tracteur, génératrice, compresseur, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 09 septembre 2004. MARTIN CYR, huissier de justice. Philippe, Tremblay, Dion & Ass., 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5. Tél: (450) 491-7575, Fax: (450) 491-3418.

Avis public

Montréal

Direction du greffe

Vente des immeubles par défaut de paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières
Avis est donné que la liste des immeubles qui seront vendus par la greffière, pour défaut de paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières à la Ville de Montréal, sera publiée dans le journal Le Devoir, le mercredi 15 septembre 2004.
La vente de ces immeubles aura lieu le lundi 8 novembre 2004 à 10 h, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.
Montréal, le 11 septembre 2004
La greffière,
M^{re} Jacqueline Leduc

LES SOINS DYNAMO S.D. INC.
4949, Métropolitain Est, Suite 123
Montréal (Québec) H1R 1Z8
AVIS est par les présentes donné que **LES SOINS DYNAMO S.D. INC.** a fait cession de ses biens le 2 septembre 2004, et que la première assemblée aura lieu le 21 septembre 2004, à 14 h, au 7100, rue Jean-Talon Est, #600, Tour Esso, Anjou (Qc) H1M 3S3.
Date le 11 septembre 2004.
Johanne Serpone, CIRP
LE GROUPE SERPONE, SYNDIC DE FAILLITE INC.
7100, rue Jean-Talon Est, bureau 600, Anjou (Québec) H1M 3S3
Tél.: (514) 355-8553 Téléc.: (514) 355-8433

MONTRÉAL
AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.P.C.
Canada - Province de Québec - Cour du Québec - District de Montréal - No. dossier: 500-02-015774-933
No. shérif: 500-18-001135-046
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST), personne morale de droit public constituée en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (L.R.Q., ch. S-2.1) ayant son siège social au 524 rue Bourdages à Québec et une place d'affaires au 1, complexe Desjardins, Tr. Sud, 35^e étage à Montréal, (Québec) H5B 1H1, district de Montréal, Partie demanderesse contre LA CORPORATION TOURISTE PIERRE LEE (HOTEL PIERRE), 169, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2X 1C7. Partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, mis-en-cause.
DÉSIGNATION
«Le lot DEUX MILLION TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (2 003 994) cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal. Anciennement le lot 894-1 de Montréal, Quartier Saint-Louis.
L'immeuble est situé au 169, rue Sherbrooke Est, Montréal, province de Québec, H2X 1C7.
La mise à prix est fixée à 65,625.00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.
Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 1.96, Montréal, Québec, H2Y 1B6, le DEUXIÈME (2^e) jour de NOVEMBRE 2004 À DIX HEURES (10h00).
Montréal, le 20 août 2004
Michel PELLERIN
Shérif adjoint
Bureau du shérif suite 1.140
District de Montréal
1, Est rue Notre-Dame
Montréal, Québec H2Y 1B6

MONTRÉAL
AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.P.C.
Canada - Province de Québec - Cour du Québec - District de Terrebonne - No. dossier: 700-22-010561-032-NO. shérif: 500-18-001125-047
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, 1717, du Havre, Montréal, Québec, H2K 2X3 partie demanderesse contre François BARBEAUTE, 1384 Joubert, Terrebonne, Québec, J6W 3M2 partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, mis-en-cause.
DÉSIGNATION
«Un emplacement situé dans la Ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné au cadastre officiel du Québec sous le numéro UN MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT CINQUANTE-TROIS (1 294 853), circonscription foncière de Montréal.
Avec bâtisse y dessus érigée portant les numéros civiques 2274 à 2276 rue Hector, à Montréal, Québec, H1L 3X1.
La mise à prix est fixée à 28,425.00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.
Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 1.96, Montréal, Québec, H2Y 1B6, le VINGT-SIXIÈME (26^e) jour d'OCTOBRE 2004 À DIX HEURES (10h00).
Montréal, le 20 août 2004
Michel PELLERIN
Shérif adjoint
Bureau du shérif suite 1.146
District de Montréal

MONTRÉAL
AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.P.C.
Canada - Province de Québec - Cour du Québec - District de Terrebonne - No. dossier: 700-22-010561-032-NO. shérif: 500-18-001125-047
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, 1717, du Havre, Montréal, Québec, H2K 2X3 partie demanderesse contre François BARBEAUTE, 1384 Joubert, Terrebonne, Québec, J6W 3M2 partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, mis-en-cause.
DÉSIGNATION
«Un emplacement situé dans la Ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné au cadastre officiel du Québec sous le numéro UN MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT CINQUANTE-TROIS (1 294 853), circonscription foncière de Montréal.
Avec bâtisse y dessus érigée portant les numéros civiques 2274 à 2276 rue Hector, à Montréal, Québec, H1L 3X1.
La mise à prix est fixée à 28,425.00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.
Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 1.96, Montréal, Québec, H2Y 1B6, le VINGT-SIXIÈME (26^e) jour d'OCTOBRE 2004 À DIX HEURES (10h00).
Montréal, le 20 août 2004
Michel PELLERIN
Shérif adjoint
Bureau du shérif suite 1.146
District de Montréal

MONTRÉAL
AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.P.C.
Canada - Province de Québec - Cour du Québec - District de Terrebonne - No. dossier: 700-22-010561-032-NO. shérif: 500-18-001125-047
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN, 1717, du Havre, Montréal, Québec, H2K 2X3 partie demanderesse contre François BARBEAUTE, 1384 Joubert, Terrebonne, Québec, J6W 3M2 partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, mis-en-cause.
DÉSIGNATION
«Un emplacement situé dans la Ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné au cadastre officiel du Québec sous le numéro UN MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT CINQUANTE-TROIS (1 294 853), circonscription foncière de Montréal.
Avec bâtisse y dessus érigée portant les numéros civiques 2274 à 2276 rue Hector, à Montréal, Québec, H1L 3X1.
La mise à prix est fixée à 28,425.00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.
Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 1.96, Montréal, Québec, H2Y 1B6, le VINGT-SIXIÈME (26^e) jour d'OCTOBRE 2004 À DIX HEURES (10h00).
Montréal, le 20 août 2004
Michel PELLERIN
Shérif adjoint
Bureau du shérif suite 1.146
District de Montréal

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: JPL PERFORMANCE INC., société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 1088, Place Verner, Laval (Québec).
AVIS est donné que JPL PERFORMANCE INC. a fait cession de ses biens le 27 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).
Montréal, ce 1^{er} jour de septembre 2004.
Stéphane Lachance, CA, CIRP, Syndic
Tél.: (514) 878-9631
slachance@syndic.com

DEMER BEAULNE LACHANCE INC.
AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: CORPORATION ALBY, société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales au 4850, Côte Saint-Luc, bureau 60, Montréal (Québec).
AVIS est donné que CORPORATION ALBY a fait cession de ses biens le 31 août 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 septembre 2004, à 11 h,

ÉCONOMIE

Les prix à la production restent sages aux États-Unis

GABRIELLE GRENZ

Washington — Les prix à la production aux États-Unis, l'une des principales mesures d'inflation, sont restés sages au mois d'août mais toute menace n'est pas écartée et le doute plane sur l'ampleur des hausses des taux de la banque centrale américaine après le mois de septembre.

La baisse de 0,1 % de l'indice des prix à la production en août, ainsi que la baisse de 0,1 % pour les prix hors alimentation et énergie, ont pris de court les analystes de Wall Street qui tablaient sur une hausse de 0,2 % pour le premier et de 0,1 % pour le second. Cependant les analystes ont insisté sur la hausse de 1 % de l'indice des prix à la production des produits intermédiaires, qui doivent être finis à un stade ultérieur. Cet indice a pâti d'une forte hausse de 2,4 % des prix de l'énergie, ce qui «laisse à penser que la pression inflationniste des prix à la consommation peut surgir à l'avenir», selon Drew Matus, économiste chez Lehman Bros, si les entreprises répercutent la hausse.

À l'examen des chiffres d'août, il semble que «les entreprises n'aient pas répercuté la hausse des prix de l'énergie sur le prix de leurs produits finis», note Marie-Pierre Rippert, analyste de CDC IXIS ajoutant que c'est une «bonne nouvelle pour l'inflation mais pas pour la croissance». Les chefs d'entreprise préfèrent sans doute rogner sur l'embauche et les hausses de salaire plutôt que de faire payer les consommateurs, selon elle.

Rassurant

Le marché du travail aux États-Unis s'est à peine ressaisi en août avec 144 000 créations d'emplois, soit un peu moins que les 150 000 nécessaires pour absorber l'augmentation de la population active.

Le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, s'était montré rassurant mercredi sur la santé de la première puissance économique mondiale, avec une reprise économique qui a «regagné en vigueur», un marché de l'emploi qui s'est «ressaisi» et l'inflation qui s'est «assagie».

«Les chiffres des prix pour juillet et août semblent confirmer les propos de M. Greenspan», souligne Stuart Hoffman, économiste en chef de PNC Financial Services, qui table sur la poursuite du cycle de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, du moins lors de la prochaine réunion du comité de politique monétaire de la Banque centrale le 21 septembre.

«Pour la Fed, la croissance modérée signifie que les taux vont continuer à progresser et la faiblesse de l'inflation implique qu'il suffira d'une hausse d'un quart de point à chacune des réunions de la Fed», selon l'économiste indépendant Joel Naroff. Ainsi dans dix jours, le principal taux directeur de la Réserve fédérale devrait passer à 1,75 %.

Mais ensuite? Les analyses diffèrent sur la durée du cycle de hausse. Pour M. Hoffman il ne devrait pas y avoir plus d'une hausse, soit en novembre, soit en décembre. Pour d'autres, la maîtrise de l'inflation marquera un point d'arrêt du cycle après la hausse des taux en septembre.

Mais au sein même de la Fed, deux de ces membres, Janet Yellen et Sandra Pianalto, ont semblé prédire une poursuite de la remontée progressive du Fed Funds. Selon elles, le taux actuel de 1,5 % est «en dessous de son niveau de neutralité», où il n'aurait pour effet ni de stimuler ni de freiner l'économie. Pour Mme Yellen il faut viser les 3,5 % à 4,5 % pour rester neutre.

Agence France-Presse

Michael Eisner jette l'éponge

Disney changera de p.-d.g. en 2006

MATTHIEU DEMEESTERE

New York — Walt Disney changera de p.-d.g. en 2006: Michael Eisner, un des grands patrons américains les plus connus au monde, a finalement choisi de jeter l'éponge quelques mois après avoir été ébranlé par une violente fronde d'actionnaires.

«Je prévois de me retirer de mes fonctions de p.-d.g. au terme de mon contrat, qui s'achève le 30 septembre 2006», a annoncé M. Eisner hier dans une lettre au conseil d'administration. «Jusqu'à là, je poursuivrai mes efforts pour aider le groupe à atteindre ses objectifs [...] et rendre cette transition efficace, rapide, facile et sans heurt», a-t-il ajouté.

L'annonce de cette décision — que le conseil d'administration a dit «respecter» — est une demi-surprise au regard de la dizaine de mois que vient de vivre Michael Eisner, marqués par la tentative de rachat par le câble-opérateur Comcast, et surtout par des critiques sans précédent depuis sa prise de fonctions en 1984.

«La performance misérable des studios de cinéma, le cauchemar que se poursuit pour les taux d'audience d'ABC, ainsi que le ralentissement dans la division Parcs devraient pousser les actionnaires à s'interroger: "où est la croissance?"», écrit

vaient en août Stanley Gold et Roy Disney, les actionnaires qui avaient initié la fronde l'hiver dernier.

Les propos, émis dans la foulée des derniers résultats trimestriels, ne reflétaient qu'une partie de la réalité. Omettant par exemple de souligner le succès de la chaîne sportive câblée ESPN, ils trahissaient d'abord l'inimitié tenace entre M. Eisner et Roy Disney, neveu du fondateur Walt Disney.

Une virulence qui aura finalement eu un grand écho: en mars, 45 % des actionnaires de Disney ont dit non à la reconduction de M. Eisner au poste de président du conseil d'administration.

Calpers se félicite

L'influent fonds de retraite Calpers, associé à cette contestation, s'est félicité hier du départ de M. Eisner comme p.-d.g. en 2006, mais a estimé qu'il devrait également démissionner du conseil.

«On ne voit pas bien comment cette situation de deux ans avec un p.-d.g. neutralisé pourrait bénéficier aux actionnaires, et son maintien au conseil d'administration empêcherait le groupe de connaître la rupture nette nécessaire pour redonner confiance aux investisseurs», a lancé le fonds.

Calpers, qui détient quelque 0,5 % des actions Disney, fait part depuis un moment du mécontentement

que lui inspire le bilan de M. Eisner. Depuis 1999, l'action Disney a chuté environ deux fois plus vite que le DJIA, l'indice vedette de Wall Street (-11 %), avait-il rappelé fin mai.

«Nous pensons que [l'annonce du départ du p.-d.g.] va délivrer l'action d'un poids majeur, étant donné que la direction a vécu sous une énorme pression pour révéler son plan de succession avec davantage de détails», a commenté hier Jill Krutick, spécialiste des médias chez Citigroup Smith Barney.

Hier soir, l'action Disney gagnait 1,8 %, à 23,27 \$US, à la Bourse de New York.

Parmi les noms cités pour succéder à M. Eisner figurent, entre autres, celui de Robert Iger, l'actuel numéro deux du groupe, mais aussi celui du patron de Gap Paul Pressler, un ancien de Disney, ou encore de Mel Karmazin qui a claqué la porte du géant des médias Viacom en juin.

«Le conseil d'administration va poursuivre ses discussions en cours à propos de la succession», a simplement indiqué son président George Mitchell en fin de journée.

Selon Mme Krutick, «le candidat logique en interne est Bob Iger», même si «un combat difficile» l'attend. M. Iger est également le «choix favori» de Michael Eisner.

Agence France-Presse

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

Avis public

Commission des transports du Québec

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en découlant. Dans la section "Avis divers", la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉ À NOS BUREAUX. LES DÉCISIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES À NOS BUREAUX OU SUR NOTRE SITE INTERNET.

TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FRAIS REQUIS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433

Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 16 h 30.

SANCTIONS : SÉCURITÉ

Diffusion Artec inc. de Québec est déclarée totalement inapte.
Attribution d'une cote «insatisfaisante».
Applique à M. Jean Alart la déclaration d'aptitude totale.
Décision QCRC04-00151

3578411 Canada inc. (Transport N. St-Pierre) de Des Ruisseaux est déclarée partiellement inapte.
Attribution d'une cote «conditionnelle».
Décision MCRC04-00186

9053-9560 Québec inc. (Débosselage Autocam (1997)) de Jonquière est déclarée totalement inapte.
Attribution d'une cote «insatisfaisante».
Décision QCRC04-00152

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

AUTOBUS

SOCIÉTÉ DE TAXI WINDSOR INC.
1305, rue Calixa-Lavallée
Saint-Hyacinthe QC J2S 3E7
MAINTIEN DE PERMIS - ACQUISITION D'INTÉRÊTS

8-M-001104-002A
TRANSPORT MOULÉ

Les actionnaires de la compagnie sont : Robert Lussier, Benoit Martin, Denis Lafortune, Luc Robidoux, Jacques Borduas, Gilles Claing, Yvan Lagacé, Gilles Dubuc, Richard Grisé, Éric Fontès, Paul Laliberté, Paul Emile Laperle, Sylvain Cordeau, Georges Vaillancourt, Patrick Armstrong, Benoit A. Beauchemin, Jean Marc St-Pierre, Claude Plante, Alain Lussier, Claude Girouard, Guylaine Labonté, Réal Laliberté, Solange Robert, Jean Pierre Dubreuil, Gilles Quinn, Martine Pelletier, Serge Baril, Christian Bernier, Dany Noël, Annick Grégoire, Sylvain Latour, Stéphane Charron, Félix Neron, Martin Lavallée, Lyne Joyal (remplacé par PIERRE GADBOIS) et S.T.W. Inc.

M04-12621-0

MÉDICAR 2000 INC.
147, rue Principale
Châteauguay QC J6K 1G2
PROC. : CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
DEMANDE : ABONNEMENT

Territoire : 1. Dans et entre les municipalités situées dans la MRC Les Moulins et la MRC L'Assomption;
2. Des municipalités situées dans la MRC Les Moulins et la MRC L'Assomption à ailleurs dans la province de Québec et vice-versa
Horaires/fréquence : entente avec les requérants de services
Clientèle : personnes handicapées, à mobilité réduite, en perte d'autonomie ou malades et leurs accompagnateurs
Catégorie : A6-A7
Durée : 5 ans

Q04-06801-0

Gill, Aurelien
1828, rue Ouïatchouan
Mashteuiaht QC GOW 2H0
PROC. : LES AVOCATS POULIOT L'ÉCUIER S.E.N.C.
MODIFICATION : ABONNEMENT
1-Q-001287-002A, 003A
Territoire : De : Mashteuiaht, Saint-Ludger-de-Milot A : Mont-Valin, Chute-des-Passes (Chantier hydroélectrique de la Rivière Péribonka) et retour
Clientèle : Travailleurs et visiteurs devant se rendre au chantier hydroélectrique de la Rivière Péribonka
Territoire : Mont-Valin, Chute-des-Passes (De tous points à tous points sur le territoire couvrant le chantier hydroélectrique de la Rivière Péribonka)
Clientèle : Les travailleurs et visiteurs devant se déplacer d'un point à un autre sur le chantier
Catégorie : A2-A4-A5-A6 Ajouter la catégorie d'autobus A1
Date de fin : 2009-02-09

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

TAXI

Bouchetout, Boualem
1560, rue Fernand-Séguin
Laval QC H7G 4G2
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12533-7

Arrossi, Mohamed
4482, rue Pouget
Saint-Léonard QC H1R 3C7
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personne handicapée, à mobilité réduite et avec tout autre handicap.
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées

M04-12610-3

SOCIÉTÉ DE TAXI WINDSOR INC.
1305, rue Calixa-Lavallée
Saint-Hyacinthe QC J2S 3E7
MAINTIEN DE PERMIS - ACQUISITION D'INTÉRÊTS

Durée : 5 ans

M04-12555-0

Hazzaz Abouamal, Omar
6357, rue Louis-Sicard
Saint-Léonard QC H1P 1S9
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12556-8

Zaribaa, Mantallah
11925, rue du Longpré, app. 302
Montréal QC H4J 2N3
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personne à mobilité réduite
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12564-2

Lebdiri, Mohamed
6167, rue de Bellefeuille
Saint-Léonard QC H1S 1B9
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : fourgonnette
Durée : 5 ans

M04-12574-1

Rahmoune, Abdelhamid
7141, av. Champchevier, app. 1
Anjou QC H1J 1W5
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes ayant un handicap
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12575-8

Maatallah, Lahouari
6229, boul. Lavoisier
Saint-Léonard QC H1P 2Z2
Montréal QC H1H 5G3
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12581-6

Nailli, Ammar
7463a, rue Lambardie
Saint-Léonard QC H1S 2X8
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12587-3

Jouti, Abdelwahab
5326, av. Connaught, app. 3
Montréal QC H4V 1X7
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12588-1

Estimable, Mercidieu
12247, Place Philippe-Lebon
Montréal QC H1E 1L6

DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12592-3

Ammi, Mohamed Yacine
4457, rue de Beauvoir
Saint-Léonard QC H1R 1V3
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12593-1

Tremblay, Andre
2035, rue Dumouchel
Laval QC H7S 2H4
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Ricard, Danielle
1380, boul. de la Concorde O., app. 106
Laval QC H7N 5P4
TRANSFERT : 3-M-217416-001A
Agglomération A.8 Laval

M04-12594-9

El-Abssi, Abir
978, rue Effingham
Laval QC H7W 4C3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Collin, Denis
3632, boul. Notre-Dame
Laval QC H7V 1R4
TRANSFERT : 1-M-205900-001A
Agglomération A.8 Laval

M04-12596-4

Khaghani Dehkharghani, Ali
379, rue Osborne
Verdun QC H4H 1X1
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Mullin, Thomas
646, avenue Vachon
LaSalle QC H8P 2V1
TRANSFERT : 0-M-215488-001A
Agglomération A.11 Montréal

M04-12597-2

Senatus, Wesnel Joseph
11023, avenue Mackay, app. 4
Montréal QC H1H 5G3
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport personnes handicapées
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : berline ou familiale
Durée : 5 ans

M04-12598-0

Tahar Mansour, Maamar
3131, rue Jean-Talon E., app. 03
Montréal QC H2A 1V6
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées, mentales et physiques
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12599-8

Misiuk, Victor J.
1124, 90e Avenue
LaSalle QC H8R 3A1
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Taleb, Said Ali
680, rue Mont-Cassin, app. 6
Montréal QC H3L 1W8
TRANSFERT : 6-M-206861-001A
Agglomération A.11 Montréal

M04-12600-4

Challita, Jihad Emile
207, rue Marcotte
Saint-Laurent QC H4N 1A5
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY

ET DEMANDEUR-CÉDANT
El-Hage, Maurice
898, 92e Avenue
Laval QC H7W 3N9
TRANSFERT : 6-M-217884-001A
Agglomération A.11 Montréal

M04-12601-2

Mouaikel, Eli
342, rue de Honfleur
Gatineau QC J9J 2H5
PROC. : BEAUDRY, BERTRAND
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Bucur, Constantin
261, rue Marcel-Chaput
Gatineau QC J9J 2V4
TRANSFERT : 8-M-218625-001A
Agglomération Aylmer

M04-12604-6

Naoum, Charbel
1595, boul. Henri-Bourassa O., app. 606
Montréal QC H3M 3B4
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12605-3

Ovilma, Simon Joseph
8961, 8e Avenue
Montréal QC H1Z 2Y2
PROC. : Me Jacques Carpentier
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Masse, José
231, Promenade Riverside, app. 702
Saint-Lambert QC J4P 1A3
TRANSFERT : 6-M-217454-001A
Agglomération A.2 Longueuil

M04-12606-1

Gadbois, Pierre
16165, rue Saint-Augustin
Saint-Hyacinthe QC J2T 3T3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Joyal, Lyne
902, rue des Cascades O., app. 1
Saint-Hyacinthe QC J2S 3G4
TRANSFERT : 0-M-217948-001A
Agglomération A.39 Saint-Hyacinthe

M04-12609-5

SOCIÉTÉ DE TAXI WINDSOR INC.
1305, rue Calixa-Lavallée
Saint-Hyacinthe QC J2S 3E7
AUTORISATION D'ACQUISITION D'INTÉRÊT
9-M-220240-001A
Les actionnaires de la compagnie sont : Robert Lussier, Benoit Martin, Denis Lafortune, Luc Robidoux, Jacques Borduas, Gilles Claing, Yvan Lagacé, Gilles Dubuc, Richard Grisé, Éric Fontès, Paul Laliberté, Paul Emile Laperle, Sylvain Cordeau, Georges Vaillancourt, Patrick Armstrong, Benoit A. Beauchemin, Jean Marc St-Pierre, Claude Plante, Alain Lussier, Claude Girouard, Guylaine Labonté, Réal Laliberté, Solange Robert, Jean Pierre Dubreuil, Gilles Quinn, Martine Pelletier, Serge Baril, Christian Bernier, Dany Noël, Annick Grégoire, Sylvain Latour, Stéphane Charron, Félix Norton, Martin Lavallée, Lyne Joyal (remplacé par PIERRE GADBOIS) et S.T.W. Inc.

M04-12613-7

Khouri, Robert
701, rue Basinet
Laval QC H7X 9Z7
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12614-5

Hamidine, Nabil
9092, rue Boissonnault
Montréal QC H1P 2L5
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER

A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12615-2

Koudimr, Farouk
6387, av. Pierre-de-Coubertin
Montréal QC H1N 1S6
DEMANDE 1 PERMIS POUR BESOIN PARTICULIER
A.11 Montréal
Service demandé : transport adapté
Clientèle : personnes handicapées
Catégorie de véhicule : véhicule accessible aux personnes handicapées
Durée : 5 ans

M04-12616-0

Ghassemi, Ali
65, rue Wilder-Penfield
Kirkland QC H9J 2W5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Dubois, Adrien
1093 A, rue Bélec
LaSalle QC H8N 1R5
TRANSFERT : 9-M-219721-002A
Agglomération A.26 Châteauguay

M04-12617-8

Fénéus, Lurana
12349, 62e Avenue
Montréal QC H1C 1T9
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Dort, Franckel
12349, 62e Avenue
Montréal QC H1C 1T9
TRANSFERT : 3-M-217754-001A
Agglomération A.11 Montréal

M04-12627-7

Jean, Niolin
7478, 17e Avenue, app. 2
Montréal QC H2A 2S1
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Filipe, José
5780, Terrasse Sirois
Saint-Hubert QC J3Y 6S1
TRANSFERT : 4-M-209768-003A
Agglomération A.11 Montréal

M04-12628-5

Jeanty, Jérôme Evan
8630, 15e Avenue
Montréal QC H1Z 3N7
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Gravel, Camille Rejean
325, rue Joliette, app. 1207
Longueuil QC J4H 2G6
TRANSFERT : 4-M-201179-001A
Agglomération A.11 Montréal

M04-12630-1

Delgado Flores, Hermmann Alfonso
2900, avenue Jeanne-D'Arc, app. 5
Montréal QC H1W 3W3
PROC. : Me Jacques Carpentier
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Al-Ansary, Abdallah
5166, rue Binet
Laval QC H7W 5H6
TRANSFERT : 2-M-219900-001A
Agglomération A.11 Montréal

Q04-06794-7

9039-6060 QUÉBEC INC.
(Location S.D.)
1042, boul. Mgr de Laval, CP 3066
Baie-Saint-Paul QC G3Z 3B6
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RÉGULIER
Agglomération Baie-Saint-Paul

Q04-06800-2

Racine, Ghislain
1298, Rang de la Sablière
Rouyn-Noranda QC J9Y 1S3
ET DEMANDEUR-CÉDANT

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

Pour annoncer dans cette section,
communiquiez avec Jacques A Nadeau
514-985-3454 • 1 800 363-0305
janadeau@ledevoir.com

CHARME & PRESTIGE

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS



LE BROADWAY
Au centre du Centre Ville
Immeuble classique New Yorkais entièrement réhabilité, livraison fin 2004. Stationnements intérieurs disponibles, grande variété d'espaces. Bureau des ventes sur place au 55, est, boul. René Lévesque. Mar au jeu 12h - 18h, sam et dim 12h - 17h.
514 396-6480 www.applott.com



OUTREMONT
Beauté remarquable!
Magnifique cottage dont les volumes sont exceptionnellement équilibrés. Immenses fenêtres. Plafonds 11'6". Escalier, boiserie, portes françaises remarquables. 5 chambres, 3 s/bains, garage double, 2 stationnements extérieurs. 1 399 000 \$
CHARLOTTE MICHAUD
514-272-1010
Groupe Sutton-Immobilier Inc. Courtier Immobilier



PETITE ITALIE
Grand style!
Face à un joli parc, près du Marché Jean-Talon, luxueux condos neufs de 1430 à 1845 p.c. Garages disponibles, cuisine et s/bain. Style contemporain. Occupation immédiate.
CHARLOTTE MICHAUD
514-272-1010
Groupe Sutton-Immobilier Inc. Courtier Immobilier



RIVE-SUD
St-Antoine sur Richelieu. Domaine sur le bord du Richelieu avec luxueuse maison canadienne, immense terrain, plantation d'arbres, garage quadruple, lac privé. À 30 minutes de Mt. 499 000 \$.
Simon Larouche
514.281.5501
Re/Max du Cartier courtier



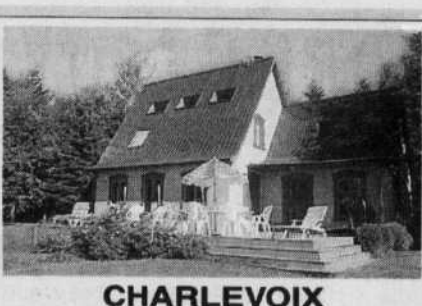
ÎLE D'ORLÉANS
(Sainte-Pétronille)
Vue directe et imprenable sur le fleuve, 2 chambres, 2 salles de bain, planchers lattes bois de chêne et céramique; grand terrain avec arbres matures. 359 000 \$ (agents s'abstenir). Visite virtuelle et fiche technique www.duproprio.com (no d'inscription: 16814)
418.828.2177

Le Florissant d'Outremont
CONDOS DE LUXE (3 1/2 • 4 1/2 • 5 1/2)
AU CŒUR DE MONTRÉAL... à quelques minutes du centre-ville

Un excellent investissement pour votre sécurité financière!
DOROTHY KARROUKY 514-992-1930 • 514-344-1822



LES COURS MONT-ROYAL
1000 De Maisonneuve O. # 503. Impeccable condo de 1295 p.c., 1 chambre, 1 1/2 salle de bain, tout rénové avec matériaux de grande qualité, garage. À VOIR 450 000 \$
Chantal Chiasson 514-271-2131
Re/Max du Cartier crt



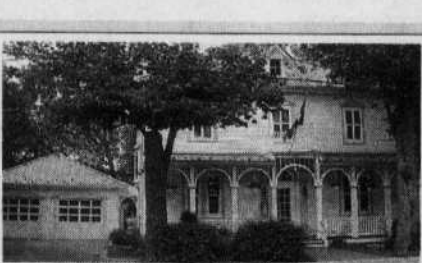
CHARLEVOIX
LOCATION TOURISTIQUE
Découvrez le charme et le confort uniques de nos chalets, maisons de campagne et villas, et admirez le fleuve dans toute sa majesté.
www.imcha.com
418.435.6868
Immeubles Charlevoix courtier

www.suttonchalet.com
Propriété privée sur un site enchanteur d'environ 7.3 acres, situées à 5 minutes de marche du centre-ville et à 5 minutes de voiture du Mont Sutton
• 2 chalets
• Un étang pour la baignade, alimenté par 2 ruisseaux
• Un pont en bois
• Et plus
Faites une visite virtuelle à **www.suttonchalet.com**

www.residencemonkland.com
Unique en plein cœur du Village Montclair. Cette remarquable propriété de N.D.G., photographiée dans des magazines de décoration, a été totalement rénovée et convertie en une résidence de luxe exceptionnelle. Cette maison de rive est vendue meublée. Environ de 5 500 pi. répartis sur 3 étages incluant un demi sous-sol. Terrasse d'environ 750 pi. sur le toit. Peut aussi être utilisée en duplex ou convertie en 3 condominiums d'environ 1 840 pi. chacun.
Faites une visite virtuelle à **www.residencemonkland.com**



QUÉBEC, QUARTIER MONTCALM
Magnifique cottage anglais de briques rouges, construit en 1925, à deux pas des Plaines d'Abraham, dans le plus beau quartier de la ville de Québec. Située dans une coin paisible et près de tous les services, cette maison possède un terrain aménagé à l'arrière, de grands arbres et une cour intime. Elle contient 12 pièces (cinq chambres à coucher), trois salles de bain, une salle d'eau, un foyer en marbre et chêne, des boiseries et une foule d'autres attraits. C'est une maison très chaleureuse, confortable et agréable à habiter.
Prix demandé : 409 000\$
Après 18.00h 418-681-6871



VIEUX-TERREBONNE
(au bord de l'étang des Moulins)
Cette victorienne centenaire saura vous charmer par son élégance classique allée au confort le plus moderne. Comprend une vingtaine de pièces : 5 chambres, solarium, garage double, foyer, cave à vin, etc. Climatisée, entièrement meublée et décorée. Quai donnant accès à l'étang. 950 000 \$
450-961-3590
Alain Bonnier@videotron.ca
Voir : **www.DuProprio.com/17413**

A LOUER

VIEUX-MONTRÉAL
(pour occupation immédiate)
Unité de 2 chambres + bureau et stationnement. Nouvelle construction au 777 rue Gosford, face au métro Champ de Mars. 2 295\$ par mois. Plusieurs autres unités disponibles.
Debbie 514.947.5597

WESTMOUNT ADJ
magnifique haut de duplex détaché, offrant une décoration superbe tout en gardant le charme d'antan, style à aire ouverte, 1800 p.c., a/c, monte-charge, garage, joli jardin, grande terrasse, vue sur le fleuve. 629 000 \$
MARIE-CLAIRE LE PESSEC
486-7195
www.immobilier-realestate.com
sutton center west

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONT-ROYAL
Dim de 14h à 16h
2900 Boul. Graham
Toute rénovée avec art, qualité et originalité. Grande maison de pierre, terrain de + 10 000 p.c., 5 chambres, 3 foyers, bois franc. 985 000 \$
DENISE CHARTIER
514-272-1010
Sutton Immobilier Crt

PLATEAU
4340, des Érables
Dimanche, 14 h à 16 h
Spacieux rdc, 2 + 1 cdc, pl. bois fr., réno.
A. BOUCHER
514-271-4820
Royal LePage crt

OUTREMONT ADJ. NOUVEAU
2354, Côte Ste Catherine
Samedi et dimanche
14 h à 16 h
Joli cottage pr. UdeM, 4 + 1 cdc, 2 + 1 sdb, beau jardin/patio-foyer-gar. (2) 599 000 \$
OUTREMONT
1064 Bernard #45
Dimanche 14h à 16h
Rare 1 co-propriété. Unité de coin au dernier étage, planchers de bois, foyer décoratif, jardin intérieur commun. 269 000 \$
É. LABELLE/J.N. CLÉMENT
514-271-2131
Re/Max du Cartier crt

PLATEAU - NOUVEAU
4298 Chambord
Dimanche 14 h à 16 h
Le plus joli cottage en pierre, idéal pour famille. 7 pièces (4 cdc), confortable sans avec vue sur jardin côté soleil. Secteur Parc Lafontaine. 409 000 \$
DANIELLE MÉTHOT
514-597-2121
La Capitale crt

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

À LES CÈDRES VUE SUR L'EAU
Site exceptionnel. Construction 02, en pierre, sur façade et côtés; 4 c.c. à l'étage, 2 foyers au gaz dont ch. des maîtres, 2 sdb complètes dont une avec douche en céramique et plancher chauffant; 2 salles d'eau; pl. bois franc; cuisine avec installation ultra moderne; près de 3500 p.c. au r-d-c et à l'étage (16 pièces); s-sol fini. Garage double, piscine creusée avec cabanon, terrain de 17 500 p.c.
Beaucoup d'extra...
À proximité des services, parc public, école et aut. 20. 499 000 \$
165, rue Lalonde, Les Cèdres. Visite sur rdv. (450) 452-2805

LORRAINE site enchanteur, terrain 40 524 p.c., inspiration européenne, résidence exclusive de 12 pièces, terrain paysager, piscine creusée, garage double. 489 000 \$.
SIMONE GOSSELIN
450-621-5000
Re/Max TMS crt

PLATEAU 3e triplex, 1075 p.c., 2 c.c., réno '96, cachet, pl. bois fr./ardoise, boiserie d'origine, mur brique, puits lumière, 2 balc. 3894 Berr. 284 000\$. 514-842-0488

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

CHOMEDEY
Spacieux condo, 2 ch. Entre pont Lachapelle et autoroute 15, 3v, très éclairé, 1 1/2 sdb, garage, 2 balcons, plex. ext. chauffée, beaucoup de rangement. 149 900\$
LOUISE DEGUIRE
514-425-0287
Royal LePage Dymale

ILE-DES-SOEURS
Joli condo, 800 p.c. 1 c.c. + mezzanine, foyer, balcon, garage. 198 000\$ 514-585-7650

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**
Conditions de paiement: cartes de crédit

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

OUTREMONT
3e de triplex, env. 1070 p.c., construction béton 1988, av. de l'Épée (Laple-Van Home), 2 c.c., cuisine rénovée, garage, foyer, 2 terr., 5 électros, A/C, 3 puits de lumière + stores, syst. d'alarme, placards et rangement, planchers de bois. Nombreux extras de qualité inclus. Un bijou. 1er nov. Sans agent. 315 000\$.
514-331-7217, de 9h à 13h

ST-SAUVEUR - Spacieux condo
Domaine du Manoir, tt. meublé, pr. village services. Accès pisc. intext. bain tourbillon. 1 382 p.c. (incl. stat. int.) 232 000 \$. 514-333-1844

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

L'ASSOMPTION Canadienne authentique commerciale. Revenus 42 000 \$. Prix demandé: 389 000\$ (nég). D.T. de LONGCHAMPS crt 514-891-7410

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

CHARLEVOIX
Baie St-Paul - PRSP - Les Éboulements. Magnifiques propriétés, vue sur fleuve. Renseignez-vous: **JOHANNE SIMARD** 418-435-6221 jsimard@imcha.com

MONT STE-ANNE, villageoise, spacieuse, 5 c.c., bon état, pl. mezzanine, fenestration récente, vernière. Garage séparé. 119 000\$ ferme 514-529-0979 418-878-2847

121 ESTRIE

DUNHAM - 325 000 \$ Maison loyaliste, 1870, beaux matériaux de l'ancien et du moderne, dans un décor campagnard de tuiles et de bois, (4 cdc), site offrant des vues panoramiques exceptionnelles. À 1 h de Montréal, voir mls.ca YA387161

SWEETSBURG - 375 000 \$ En périphérie de la ville sur une colline semi boisée, avec vue du lac et des montagnes. Maison style ranch, (3 cdc, 3 sdb) avec foyer en pierre, décor chaleureux, très privé, cuisine 2003, voir mls.ca YA387172

MIREILLE LEMAITRE
Agent immobilier affilié
450-242-2000
m.lemaitre@qc.air.com

SUTTON - Secteur recherché. Belle vue. Luxueux. Cott. de 10 pces. Garages doubles. Grand terrain bien aménagé avec ruisseau. Occupation rapide.

JEAN LACROIX 450-838-4000 Immo. Dynamiques crt

130 MAISONS DE CAMPAGNE

ST-ARMAND. Maison rustique, vue panoram., + atelier-bureau 28 X 50 pieds. 514-376-5861

135 TERRAINS

TERRAINS À CHERTSEY, QC
33 000 p.c. et +. Aubaine!
www.accesnature.ca

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 - ANJOU (métro Radisson)
Rénové, quartier tranquille, 1er oct. (514) 702-8552 ou (514) 351-2326

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC - 7 1/2, rdc, s.-sol, cour, 3 ch. fermées, chauffé, pr. métro. 1 oct. 270 \$/m. 10 927 Waverly. 514-927-1532

AHUNTSIC pr. Villieray, métro, parc rénovés, ensol. 4 1/2 chauffé; 7805, 5 1/2 bas duplex, jardin privé, stat. 1 200 \$. 514-381-1891

AHUNTSIC, 5 1/2 rénové Haut duplex, près marché Central. Sept. 750\$. 514-388-2148

C.D.N., près UdeM et hôpitaux. Rue Lacombe, 7 1/2. Bas duplex. 1 540\$ chauffé. 514-737-7931

CANAL LACHINE
Superbe loft, 1 500 p.c., 1 c.c., 14 gr. fenêtres, 3 électros. Stat. Nov. 1 600\$. 514-727-4446

CDN - ROCKHILL, pr. UdeM, 3 1/2, gr. salon + coin bureau, cuisine équip. 10c, balcon, 19e ét., gar. pisc. 1 oct. 998 \$. 514-341-1932, 514-581-8402

CENTRE-VILLE terrasse Windsor
3 1/2, 5 électros, ac, terrasse. Stat. Août. Pas d'annuaire. 1 200\$ 450-445-4584

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Laval-des-Rapides
Grand 6 1/2 lumineux, haut duplex, foyer, terrasse entourée de verdure, sur rivière, 4 électros. Stat. Libre. 850\$ 819-585-2235.

LOFTS MILANO pr. Marché J.-Talon. À partir de 1 250 \$/m, gar. incl., condos neufs, plafonds hauts, lumière, terrasse... + plus.
BENICOT RIVEST 514-582-1891

MARCHE MAISONNEUVE. Grand 6 1/2, RDC, magnifique 4plex d'époque, bois, vitraux d'origine. S-sol fini, cachet, Jardin ensol. clôturée. Stat. ext. 1375 \$. 514-481-4540

MÉTRO JOLIETTE Superbe 6 1/2 rénové, 3e, 3 ch. fermées, 2 puits lumineux, pl. bois, balcons privés, réf. exigées. Libre. 800\$/m. 514-522-1530

N.D.G. adj. 5 1/2, r. de c., boiseries, beaucoup de cachet, solarium, balcon, accès cour, lavab. au s.s. 945\$/chauffé. 514-481-3114 (répondeur).

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 5 1/2 et 6 1/2
Coin de L'Épée/Bernard, rénovés, lumineux, les entrées, balcon. 1 100\$ et +. Libre. 514-238-3194

OUTREMONT, rue Bernard, immeuble à condos, 5 1/2, charmant, 2 balcons, 3e, quartier calme, pr. magasins, métro. Chauffé. 980 \$/m. 514-842-9674

OUTREMONT-Gr. 619, boul. Mt-Royal face montagne. Superbe app. ensol., pl. bois fr., stat. rdc triplex, 2 cdc, gr. pièces, solarium, 5 électros. Cession bail. 1475\$ 961-4474

OUTREMONT. Prox. métro, 7 1/2, 2e, 3 ch. fermées, chauffé, 5 électros, stat. 1 450 \$/m. 514-241-6609

PETITE ITALIE
5 1/2, 2 cdc, 5 min. marché J.-Talon. Prés tt. services, ensolleillé. 850 \$. 514-825-2370

PLATEAU Messier-St-Joseph
Magnifique 5 1/2, r. de c., pl. céramique, bain tourb., foyer, terr. 5 électros. 1 500\$ chauffé, 980 \$/m. Libre. 514-527-2423

PLATEAU - 6 1/2
Rez-de-ch., électros + lav./séch. fournis, électricité, chauffage, gaz, syst. d'alarme, balayouse centrale + stat. incl. Planchers bois franc. Libre imm. 1 800\$. (514) 522-4032

PLATEAU - Boul. St-Joseph
4 1/2 superbe, pour professionnel, bureau adj., cachet, nombreux locaux. 1 600\$. 514-272-8539

PLATEAU - Condo 1 700 p.c., de style victorien, rénové, 7 pièces, 5 électros, 2e ét., cour, gar. chauffé. 2 000 \$/m 514-284-4921

PLATEAU 850 p.c. style loft, 1 cdc fermée, foyer, 3 électros. Constr. neuve. Libre immédiat. 1 250 \$/m. 514-847-6384, 514-825-2370

PLATEAU MONT-ROYAL. Beau secteur, près Laurier, 6 1/2, 2 ch. fermées, salle de lavage. Haut duplex. Cachet, murs briques. Libre. 1 100 \$/m. 514-501-2056

PRÈS MÉTRO JOLIETTE
Piste cyclable - canal Lachine 5 1/2 comme sur Plateau. Non-tum. Pour sept. ou oct. 640\$. 514-767-8748
boronice@hotmail.com

ROSEMONT
Pr. métro, 3 1/2, 2e, aire ouverte, rénové à neuf, a/c, 5 électros. 2 balcons. 800 \$/m. 514-805-8074

163 OFFRE À PARTAGER

BORD DU FLEUVE, LA SALLE, Magnifique 5 1/2. Non-tum. 500\$/m. 514-368-2683

164 CONDOMINIUMS À LOUER

HABITAT 67 Superbe condo, vue ville et Vieux-Port. 2 ch., vérrière, terrasse. Tous services, navette centre-ville. 2 800\$. 1er octobre (800) - 15h30. (514) 895-0930

LOUISBOURG-QUÉBEC. 7e, vue Plaines, 3 ch, 2 sb, 5 électros-chauffé, éd. pisc., 1stat. int., cable, 1 700 \$. 514-523-2930

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

NDG - Spacieux et lumineux h. duplex, 3 cdc, 2 s. de b., Jacuzzi, foyer, Sept et oct : sem. Hiver : saison (819) 842-4287
chaletsauCanada.com/senevol

167 MEUBLES

ILE DES SOEURS
Superbe condo 4 1/2, rez-de-ch. avec jardin, 5 électros, foyer, pl. bois, syst. d'alarme, stat. int. Non-fumeur, pas d'annuaire. Libre imm. 2 350\$. 514-274-3946

PLATEAU (au cœur du)
900 p.c. style loft, 1 cdc fermée, TV grand écran, foyer, terrasse, syst. alarme. 2 175\$ tout inclus. (514)807-6689

PLATEAU-VILLAGE
6 1/2 meublé, chauffé, éclairé a/c, 6 électros, syst. d'alarme Prox. UQAM + Grande Biblio Non-fumeur, pas de chien 2 025\$, libre. (514) 522-0798

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

PARIS XVe
Superbe appart. 3^{me}, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 968-0262

TOSCANE
Bijou d'opéra dans monastère franciscain. Couple ou personne seule. 418-682-2402 www.toscane.ca

À CARPENTRAS en PROVENCE
Joli et grand 3 1/2, centre-ville près d'Avignon. 514-972-9294

À PARIS - 400 à 700 euros/semaine
Bastille, Marais, xyzzzz@yahoo.fr 514-845-8228

NICE, la plus belle vue mer de la Côte, chambres sur colline d'oliviers et pins, terrasses, réno dans l'esprit italo-provençal. Tel 33-4-97-51-15-77 boronice@hotmail.com

PARIS - 600\$/sem. et plus
Marais, St-Germain et province 514-487-3476 marcohebert@wanadoo.fr

PARIS
Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Paisible, ensolleillé, 2-3 pers. (514) 486-0258

176 CHALET À LOUER

NOËL À ORFORD-SUR-LE-LAC
17 déc. au 9 jan. 514-788-0148 450-297-4355

St-Adolphe d'Howard Luxueux chalet bord d'un lac, 8 pers., libre 1er oct., 2 000\$/mois. Non-fumeur, pas d'annuaire. (514) 648-2756

ON DEMANDE À LOUER

PRÈS HÔPITAL STE-JUSTINE
Couple professionnel cherche maison ou appart. style condo, meublé, pour 3 mois (20 novembre au 13 février) (819) 565-0391

301 ŒUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450) 466-8920

303 ANTIQUITÉS

LAURIER
MEUBLES ANTIQUES
Vente - achat
décapage - finition
177, rue Ste-Catherine
Vieux-Longueuil
450-646-9316
514-998-1930

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche-Mt-Royal.

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075)
achète à domicile : arts, BD, philo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

J'ACHETERAIS DISQUES
DE VINYLE de musique classique, musique africaine + moyen-orient 514-485 8171

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AGENCE DE PUB / INTERNET
Centre-ville Mt
LIQUIDE TOUT
son matériel de bureau pour cause de fermeture !! Tout doit partir !! PC, serveurs, imprimantes, bureaux, chaises, casiers rangement, air cond., système son, billard, ping-pong, etc.
514-396-0053 ou
http://office.liquidemedia.com

320 AMÉUBLEMENT

MEUBLES "CASAVANT"
huche en érable, vitre et bahut en érable. On demande 10 000 \$. Bon état. 514-953-7852

SUITE DES PETITES ANNONCES
C9

• LES SPORTS •

Internationaux de tennis des États-Unis

Avec Kuznetsova en finale, Mauresmo sera n° 1 mondiale

STÉPHANIE PERTUISSET

New York — La Russe Svetlana Kuznetsova, tête de série n° 9, ne s'est pas seulement fait plaisir en gagnant hier sa place en finale, aux dépens de l'Américaine Lindsay Davenport (n° 5), elle a aussi offert un cadeau à la Française Amélie Mauresmo en lui donnant la place de n° 1 mondiale.

En demi-finale, la jeune Russe de 19 ans a battu en trois sets, 1-6, 6-2, 6-4, la grande Américaine, qui était invaincue depuis Wimbledon.

Or, la Californienne de 28 ans était la seule à pouvoir empêcher Mauresmo d'accéder au trône mondial, qui était mis aux enchères depuis la défaite sans gloire de la Belge Justine Hénin-Hardenne, lundi soir en huitième de finale.

Mais pour cela, Davenport, après ses quatre titres de l'été, devait absolument remporter un deuxième trophée à l'US Open cette année.

La Française, jusqu'à présent

n° 2 mondiale, a beau avoir été éliminée elle aussi, mardi en quart de finale par la Russe Elena Dementieva (n° 6), elle a empoché suffisamment de points à Flushing Meadows pour graver l'ultime marche.

A la publication du nouveau classement officiel lundi, Mauresmo sera, à 25 ans, la première Française à régner sur le circuit. Avant elle, les meilleurs Français, Yannick Noah et Mary Pierce, n'avaient pas pu se hisser plus haut que le troisième rang mondial.

La Française réalise donc son rêve, et ce, sans avoir remporté dans sa carrière un tournoi du Grand Chelem.

A New York, en demi-finale hier, Lindsay Davenport semblait pourtant partie pour balayer la Russe de 19 ans, enlevant le premier set, sur une double faute de son adversaire, en 21 minutes.

Mais Kuznetsova, pour la première fois en demi-finale d'un tournoi du Grand Chelem, s'est calmée, a brisé le rythme et sur-

tout a su profiter du fait que la grande Américaine avait peine à courir, à cause d'une blessure à la hanche gauche.

«Je suis déçue, même si c'est plus facile de perdre parce qu'elle a bien joué. Mais je jouais avec un désavantage», a souligné Davenport. Mon corps ne pouvait plus suivre.»

Dementieva rejoint Kuznetsova en finale

La Russe Elena Dementieva, tête de série n° 6, a rejoint sa compatriote Svetlana Kuznetsova (n° 9) en finale de l'US Open de tennis après avoir battu hier l'Américaine Jennifer Capriati (n° 8) 6-0, 2-6, 7-6 (7/5), en demi-finale.

Le public new-yorkais, qui espérait une finale 100 % américaine entre Lindsay Davenport et Jennifer Capriati, assistera pour la première fois de l'histoire des Internationaux des États-Unis à un duel entre deux Russes.

Déjà finaliste en mai dernier à Roland-Garros, Dementieva n'a donné aucune chance à l'Américaine dans le premier set, qu'elle a rafalé sans céder le moindre jeu en 17 minutes.

Dans la deuxième manche, la Russe a commencé à faiblir et commis plusieurs fautes, dont a su tirer profit Capriati pour revenir à un set partout.

Les deux joueuses se sont alors lancées dans une bataille digne d'une finale, passant une heure 26 minutes dans le troisième set à se prendre à tour de rôle leurs services. Dans cette guerre des nerfs, la Russe s'est montrée la plus agressive, et son audace a fini par payer dans le jeu décisif.

Agence France-Presse



PETER JONES REUTERS

Mark Knowles a littéralement soulevé du sol son coéquipier Daniel Nestor à la fin de leur match de finale des Internationaux de tennis des États-Unis, remporté aux dépens de Leander Paes et David Riki.

Daniel Nestor et Mark Knowles sont couronnés en double

New York — Le Torontois Daniel Nestor a gagné son deuxième tournoi du grand chelem en double avec son coéquipier habituel Mark Knowles, des Bahamas. Troisièmes têtes de série, ils ont défait l'Indien Leander Paes et le Tchèque David Riki 6-3, 6-3 en finale des Internationaux américains.

«On a eu notre part de déceptions au fil des ans en perdant plusieurs finales, alors ça fait vraiment

du bien de gagner, a déclaré Nestor. Mon partenaire m'a grandement aidé. Il a été formidable.»

Nestor et Knowles n'ont jamais été confrontés à un bris et ont brisé le service de leurs adversaires à trois reprises, y compris celui de Riki pour mettre fin au match.

Nestor et Knowles avaient gagné les Internationaux d'Australie en 2002. Nestor a aussi été médaillé d'or aux Jeux de Sydney en

compagnie de Sébastien Lareau. Ce dernier a été le premier Canadien à remporter un tournoi du grand chelem, ayant triomphé avec l'Américain Alex O'Brien ici même en 1999.

La victoire d'hier a rapporté 400 000 \$US aux champions, portant les gains en carrière de Nestor à près de cinq millions.

Associated Press
Presse canadienne

RAY STUBBLEBINE REUTERS

Elena Dementieva a battu hier l'Américaine Jennifer Capriati.

L'outsider, les favoris et le trentenaire

STÉPHANIE PERTUISSET

New York — Le Suédois Joachim Johansson (n° 28), outsider des demi-finales de l'US Open de tennis, affronte aujourd'hui l'Australien Lleyton Hewitt (n° 4), tandis que le Suisse Roger Federer (n° 1) retrouve sa bête noire, le Britannique Tim Henman (n° 5), trentenaire du carré d'as.

Du haut de ses 198 centimètres, le Suédois de 22 ans espère bien tenir tête au grand frère de sa petite amie, Jaslyn Hewitt, et

troubler la logique qui voudrait que l'Australien rencontre Federer en finale demain. Mais le Suisse doit d'abord faire face à l'une de ses bêtes noires, Tim Henman.

Seul trentenaire du carré d'as, Henman est aussi l'un des rares joueurs du circuit à pouvoir se targuer d'avoir à son actif plus de victoires que de défaites face au numéro un mondial.

En huit rencontres, le Britannique, adepte du service-volée, a eu le dernier mot six fois, sans compter la défaite concédée par abandon à Miami en 2002. Mais

c'est Federer qui a remporté le dernier duel, en même temps que le trophée d'Indian Wells en mars dernier.

Les deux hommes n'avaient jamais franchi, jusqu'à cette année, le cap des huitièmes de finale de l'US Open. Aussi pour Henman, pour la deuxième fois demi-finaliste d'un tournoi du Grand Chelem en dehors de son cher Wimbledon, «ce match contre Federer sera tout à fait spécial».

A condition que son dos ne lui joue pas des tours. Le Britannique, qui pâtit de ses excès de

golf de l'été, avait failli abandonner dimanche dernier.

Partenaires d'entraînement

Après avoir sorti en quart de finale l'Américain Andre Agassi, Federer semble difficile à arrêter, lui qui est si proche de réaliser à New York un petit Chelem après ses deux titres à l'Open d'Australie et à Wimbledon.

Depuis le début du tournoi, il garde un œil sur le parcours d'Hewitt. *«Je sais trop à quel point il est redoutable, surtout sur les*

courts américains», a-t-il confié.

L'Australien, vainqueur à Flushing Meadows en 2001, est l'homme fort de l'été, avec notamment un titre à Washington et une finale à Cincinnati. Sur cette lancée, Hewitt a pris un malin plaisir à ne pas concéder un seul set à ses adversaires depuis le début de l'US Open.

S'ils ne se sont jamais affrontés dans un tournoi, Johansson et Hewitt se connaissent bien, à force de s'entraîner ensemble plusieurs semaines chaque année à Adelaide, en Australie.

«On était amis avant, et j'espère

qu'on le sera toujours après» cette demi-finale, a souligné Johansson. Quant à sa petite amie, elle a visiblement décidé de ne s'afficher ni dans l'un ni dans l'autre des deux clans.

Classé 30^e mondial, le Suédois a pour arme redoutable un puissant service frôlant les 230 km/h, qui lui a permis d'inscrire un record de 106 as depuis le début du tournoi. Même le champion du genre, l'Américain Andy Roddick, tenant du titre, n'a pu y résister en quart de finale jeudi.

Agence France-Presse

Grand Prix d'Italie

Monza ou les chiffres de la peur...

PATRICE BURCHKALTER

Monza — Avec le Grand Prix d'Italie, quinzième des dix-huit épreuves du Championnat du monde, cette fin de semaine, la Formule 1 arrive à Monza sur le circuit de tous les excès, de la démesure avec ses tifosi fous de Ferrari, mais aussi des vitesses records.

Avec 257,584 km/h de moyenne en qualifications, les 306,720 km de la course avalés en moins d'une heure et quinze minutes (1 h 14 min 19 secondes 838 millièmes exactement, soit 247,585 km/h), Michael Schumacher chronométré à plus de 368 km/h au volant de sa Ferrari l'an passé, le tracé milanais affole les compteurs, comble les puristes de la vitesse.

Cette année, les F1 ont encore plus vite. Hier matin lors des premiers essais libres, le septuple champion du monde n'a-t-il pas couvert son premier tour lancé à 258,982 km/h de moyenne?

Toujours plus vite, de quoi inquiéter le président de la Fédération internationale automobile (FIA), le

Britannique Max Mosley, parti depuis plusieurs mois en croisade pour changer les règles, tenter de mettre un frein à l'escalade, ralentir des monoplaces toujours plus performantes.

Une semaine après les incidents du Grand Prix de Belgique, de multiples crevaisons, les essais privés à Monza ont posé avec une plus grande acuité les problèmes de sécurité. Et ce week-end, le danger pourrait être encore plus grand avec une pluie annoncée sur le tracé milanais.

«Cela fait partie des risques»

La semaine passée, Olivier Panis (Toyota), Jarno Trulli (Renault) et Michael Schumacher (Ferrari) ont frôlé le pire, l'Allemand notamment effectuant une impressionnante sortie de piste à plus de 340 km/h.

«Un problème de perte de pression a provoqué l'éclatement du pneu arrière, expliquait le pilote Ferrari. Il n'y a pas eu de conséquence. J'ai été un peu courbaturé le jour suivant, mais rien de dramatique.»

Si Michael Schumacher n'a pas été perturbé

plus que cela — *«chaque accident est de trop, mais cela fait partie des risques»,* notait-il —, les crevaisons à répétition sont cependant de nature à interpellier les pilotes.

«Je ne suis pas inquiet par ce qui s'est passé ici la semaine passée, en revanche je le suis un peu plus des incidents de Spa, insistait l'Allemand. On aimerait en parler, mais pas publiquement. C'est à la FIA d'en tirer les conséquences et on verra ce qu'elle en pense.»

Du côté des manufacturiers Bridgestone et Michelin, on assure que tout a été mis en œuvre pour que de tels incidents ne se reproduisent pas cette fin de semaine à Monza, le circuit le plus rapide de la saison.

«Un petit remerciement»

Mais la vitesse, si vertigineuse soit-elle, n'est-elle pas l'essence même de la F1? Une certitude: chaque pilote se dit prêt à donner le meilleur de lui-même. Sans penser aux incidents du passé.

Ainsi, les rivaux de Michael Schumacher aimeraient terrasser Ferrari sur ses terres. Hier, Kimi

Raikkonen (McLaren-Mercedes) s'est rappelé au bon souvenir des «Rouges» en obtenant le meilleur temps des essais de l'après-midi. Comme en Belgique quinze jours plus tôt quand le Finlandais s'était imposé devant les deux Ferrari. Un signe?

Raikkonen n'est pas le seul à nourrir des ambitions. Williams-BMW, BAR-Honda et Renault ont en tête la deuxième place au championnat du monde des constructeurs derrière Ferrari et visent le podium à Monza, où la Scuderia paraît en position de force pour célébrer dignement avec les tifosi les titres mondiaux des constructeurs et des pilotes acquis à Budapest et Spa.

«Nous espérons offrir un beau spectacle aux tifosi qui seront là pour fêter nos récents titres, déclarait Michael Schumacher. Les couleurs du drapeau italien sur mon casque sont un petit remerciement à tous les fans italiens qui nous ont accordé leur confiance, aussi bien dans les mauvais que les bons moments.»

Agence France-Presse

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

410 BUREAUX ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF BILINGUE Temps plein pour salle de montre de plomberie/rénovation en pleine expansion. Envoyez votre c.v. à Il Bagnio, 8465 Décarie, Ville Mont-Royal, Qc H4P 2J2 ou télécopiez votre c.v. au (514) 344-9223	530 COURS Louise Lapierre DANSE multi-jazz, jazz-funk, classique, claquette, Irish step, moderne, crumb-danse Enfants • Adolescents • Adultes Au cœur du plateau Mont-Royal 521-3456 Classe d'essai gratuite www.danse-louiselapierre.gc.ca	530 COURS RESTAURATION DE MEUBLES NOUVEAU • MIXTE 4652, boul. Décarie, Montréal 514-484-8332 www.thermfixit.com DEPUIS 1953	530 COURS RESTAURATION DE MEUBLES 4652, boul. Décarie, Montréal 514-484-8332 www.thermfixit.com DEPUIS 1953	530 COURS PIANO-VIOLON à domicile. Prof. diplômés. Tout niveau. 514-273-4148 PROFESSEUR d'ANGLAIS langue seconde d'exp. (doctorat-Londres). Certifié TESL, acc. Emploi Qc. Matériel adapté à chacun. Privé/semi-privé. 935-7260 centre-v	542 MASSOTHÉRAPIE NOUVEAU EN VILLE Excellents massages donnés par gentilles orientales. 4289 St-Denis 514-282-8838 NOUVEAU SALON LILAS service personnalisé massage 635 Provoost Lachine 514-637-1979	560 ENTRETIEN, RÉNOVATION ENTREPRENEUR RETRAITÉ pour vos projets de rénovation de A à Z. J. Massé: 514-745-0503	575 DÉMÉNAGEMENTS G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres Spécialité: appareils électriques Assurance complète. 253-4374	598 SERVICES DIVERS QUEBEC Dame de compagnie offre services d'accompagnement de personnes autonomes ou semi-aut. 5 j/semaine. Réf. 418-963-0082	Remerciements Sheitoyan, Élie Nos remerciements et notre gratitude à tous ceux et celles qui ont rendu hommage à Élie Sheitoyan et qui ont témoigné leur sympathie par une visite au salon funéraire, par leur présence aux funérailles, par un message de condoléances ou par un don. De la part de ses sœurs et frères: Terry, Thomas, Robert, Claude, Albert, Jean-Jacques, Victor, Marilyn, Louise, Micheline, Constance, Danielle, Christine, Charles, Stéphane, Marie-Josée, Pierre ainsi que tous les autres membres de la Famille Sheitoyan.
450 EMPLOIS DIVERS TRADUCTEURS(TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 45 000\$ à 85 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305	501 OCCASIONS D'AFFAIRES PRETS et SUBVENTIONS des gouvernements pour votre petite entreprise existante ou nouvelle. Tél. au 1-800-417-2949 515 INFORMATIQUE et BUREAUTIQUE Dépannage et Formation MAC (514) 304-4102 emathieu@mac.com	529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS ZENI Compagnie spécialisée en pose de céramique, pierre naturelle et comptoirs de béton. 514-773-4531 530 COURS ACCENT sur prononciation, dictée, lecture publique en ANGLAIS. Évaluation des besoins gratuite. 514-279-4679	530 COURS ART-THÉRAPIE par l'ÉCRITURE Poésie, nouvelles, contes, journal personnel. 514-344-3436 ATELIER D'ÉCRITURE SYLVIE MASSICOTTE MHI 450-247-0489 detrak danse Cours de danse moderne enfants/adultes 514-279-7649 detrakdanse.com	530 COURS COUS DE CHANT classique, pop, théâtre musical, violon et ins. à cordes. Solfège, dictée, théorie musicale etc. Leçons individ./groupes, enfants/adultes. 514-253-1778 Cours flûte traversière. Enfants, jeunes élèves, adultes. Pédagogue d'exp., prof. Conservatoire Musique McGill. Méthode Suzuki, prépar. examens/concours. 514-728-5287 CRÉATIVITÉ et DÉTENTE à BALI Beauté, sacré et émerveillement d'une île à la culture fascinante. Mars 2005. Insc. avant déc. Soirée d'info 1 oct. Diane Petit 495-9270	530 COURS RESTAURATION DE MEUBLES NOUVEAU • MIXTE 4652, boul. Décarie, Montréal 514-484-8332 www.thermfixit.com DEPUIS 1953	530 COURS RESTAURATION DE MEUBLES NOUVEAU • MIXTE 4652, boul. Décarie, Montréal 514-484-8332 www.thermfixit.com DEPUIS 1953	530 COURS PIANO-VIOLON à domicile. Prof. diplômés. Tout niveau. 514-273-4148 PROFESSEUR d'ANGLAIS langue seconde d'exp. (doctorat-Londres). Certifié TESL, acc. Emploi Qc. Matériel adapté à chacun. Privé/semi-privé. 935-7260 centre-v	ENCADREZ votre PETITE ANNONCE 985-3322	

LES SPORTS

HORS-JEU



Jean Dion

Cogne et gagne

Puisqu'il n'y aura vraisemblablement pas de vrai hockey professionnel majeur avec de la trappe pour un bon bout de temps à compter de mercredi, l'amateur moyen devra s'en remettre à d'autres sources de divertissement pour meubler son dollar-loisir. Vous me permettez une petite suggestion? Réécouter tous les vieux épisodes de *Lance et compte*. C'est hockeyesque jusqu'à la moelle et, en plus, c'est collé à l'actualité comme vous ne pouvez pas imaginer.

Une note, en passant. Séjourant à Paris en 1987, j'eus l'occasion d'y visionner un épisode de la version hexagonale de *Lance et compte*. Le tout s'intitulait, attention ça va donner un coup, *Cogne et gagne*, et les dialogues étaient évidemment doublés en vrai français de vraie France. Aussi, je vous laisse supputer ce que devenaient par la magie de l'adaptation *Sacramento*, *Ginette* et *«Comme ça, y en a qui disent que ch'un plein d'marde...»*. En ce temps-là, l'émission était diffusée les samedis à 17h et, selon mes sources en lévitation dans la pyramide où Pierre Lambert allait se faire immerger en attendant de se déguiser en sapin de Noël, les cotes d'écoute s'élevaient à 3. Trois personnes.

Malencontreusement, je ne puis vous livrer la reddition en phrase de l'Académie de la meilleure citation du téléfeuilleton car elle se trouvait dans la deuxième série. J'ai bien entendu nommé: *«Ton p'tit trip de superstar, yé fini!»*, formule par laquelle je ne manque par ailleurs jamais d'apostropher des collègues, comme Stéphane Baillargeon pour prendre un exemple au hasard, lorsqu'ils s'avisent de touter la mort ou de se croire plus gros que l'information dont ils ne sont pourtant que les empressés, certes, mais interchangeables serveurs. Or, s'il vous en souvient bien, cette envolée à l'emporte-pièce, c'était Guilbault qui l'adressait à Lambert parce que celui-ci ne voulait pas aller jouer à la Coupe du monde.

Appelez cela une coïncidence si ça vous chante, personnellement, j'y vois une faculté d'anticipation hors du commun de la part du scénariste.

Car prenez le match d'hier soir: États-Unis contre Finlande. (Au moment de rédiger ces lignes, le score était 0-0, et d'autant plus 0-0 que la partie n'était pas encore commencée.) Du côté des States, on relevait l'absence de Brett Hull, à qui son entraîneur Ron Wilson a dit que son p'tit trip de superstar était fini à la veille du troisième match du tour préliminaire. En claquant la porte, Hull a dit aux scribes qui voulaient savoir qu'il relayer aux amateurs en guise de notice explicative: *«I don't give a shit about the fans»*, ce qui a au moins le mérite de ne pas se perdre en circonlocutions verbeuses et, d'après mes espions dissimulés sous Nounou dans le vestiaire du National, peut être approximativement traduit par *«Je m'en fous, Ginette»*.

Côté Finlande, ce n'est guère plus jojo, sans compter qu'ils sont sous le coup du décalage horaire et ressentent comme un léger coup de pompe. Au terme du tour préliminaire — encore lui, et dire qu'il ne sert à rien —, le défenseur Janne Niinimaa a quitté l'équipe après s'être chicané avec l'entraîneur-chef Raimo Summanen. (En passant, un jour, dans un pool auquel j'eus jadis l'honneur de participer sans gagner alors que Summanen se donnait corps et âme pour les Oilers d'Edmonton, il y avait un gars qui ne connaissait ni bien le hockey ni trop la Finlande. Ayant entendu le nom de Summanen repêché, le gars crut qu'il s'appelait en réalité Raymond Summanen. Bon, dit comme ça, ce n'est pas très drôle, mais nous, on en rit encore.) Alors le p'tit trip de superstar de Niinimaa fut fini. D'ailleurs, il paraît que là-bas, il est de coutume de dire *«Sacramento, Janne»*, mais en finnois.

De même, le correspondant de *Hors-Jeu* en Suède septentrionale, M. Dupondtsson, nous informe qu'après la défaite de 6-1 des locaux contre la République tchèque en quart de finale, le quotidien *Aftonbladet* a simplement titré: *«Fiasko»*, que vous pourriez sans doute traduire assez aisément même avec un scandinave minimal. Le journaliste Mats Olsson d'*Expressen* a quant à lui réclamé la tête de l'entraîneur Hardy Nilsson, dont le p'tit trip etc. Nilsson, soulignons-le, a été *«lapidé de pop-corn et aspergé de boissons gazeuses»* par les supporters en colère.

Où l'on constate qu'il ne sert à rien de conquérir le monde si, ce faisant, on développe la grosse tête.

Il n'y a pas que le hockey dans la vie. Il y a aussi d'autres secteurs de l'actualité sportive où les aventures se terminent mal. Mettons Marian Aliuta. Aliuta, comme vous le sauriez si vous suiviez d'un peu plus près le football subcarpatique, est le meilleur joueur de soccer de Roumanie, et le mieux payé d'out. Or, il y a quelques jours, Aliuta voulait envoyer un courriel à son ancien entraîneur et ami Victor Piturca, dans lequel il critiquait l'entraîneur actuel de son club Steaua Bucarest, Walter Zenga. *«Zenga est un bon à rien»*, a-t-il écrit.

Sauf qu'Aliuta s'est trompé et, au lieu d'expédier son message à Victor Piturca, il l'a envoyé à Victor Becali, qui s'adonne à être... le propriétaire de Steaua Bucarest. Bref, pour résumer, quelques heures plus tard, Aliuta ne jouait plus pour Steaua. Il est rendu à Rapid Bucarest, où il n'est malheureusement plus le mieux payé du pays.

Et Paula Radcliffe? La grande coureuse de fond britannique n'est pas parvenue à terminer le marathon — disputé sous une chaleur suffocante — ni le 10 000 m aux Jeux d'Athènes. Ce faisant, elle a perdu un important contrat de publicité de porridge. Le porridge Quaker's Oatso Simple (c'est un splendide calembour, moi, je trouve), en l'occurrence.

Car le Quaker's Oatso Simple avait prévu comme slogan d'une campagne mettant en vedette Radcliffe: *«Le porridge qui vous permet d'aller jusqu'au bout.»*

Enfin, pour vous qui croyez encore que le monde n'est pas complètement cinglé: un sac de fumier du cheval britannique Shear L'Eau, monté par Leslie Law et gagnant de la médaille d'or au concours individuel à Athènes, a été vendu 750 livres sterling (environ 1900 \$) lors d'une vente aux enchères en ligne la semaine dernière à Londres. Les profits ont été remis à des œuvres de charité.

«À ce prix-là, j'aurais pu vous en fournir un camion complet», a commenté Law, un peu dépassé par la munificence de l'humain.

Coupe du monde de hockey



Martin Brodeur a participé à la séance d'entraînement de l'équipe canadienne hier.

Blessé à une main, Brodeur n'est pas assuré d'affronter les Tchèques

PIERRE LEBRUN

Toronto — Les choses allaient décidément trop bien pour le Canada. Mais voilà que Martin Brodeur a mal à la main et n'est pas assuré d'être devant le filet pour le match demi-final de la Coupe du monde aujourd'hui contre la République tchèque. Roberto Luongo prendrait alors sa place et José Théodore serait le réserviste.

Brodeur a entrepris l'entraînement d'hier mais a quitté à mi-séance. La veille, il était sorti de l'Air Canada Centre avec un bandage autour de sa main gauche, celle qui capte les rondelles. Un test d'imagerie par résonance magnétique s'est avéré négatif.

«Je vais être capable de jouer en dépit de la douleur, ce n'est pas une grosse affaire», a déclaré Brodeur hier, la main toujours bandée. *«Mais si je ne suis pas à mon mieux, nous avons deux autres gars qui peuvent faire le travail. On verra demain [aujourd'hui]. Si je ne joue pas, c'est que j'en serai vraiment incapable.»* *«Je m'attends absolument à ce que Marty soit prêt, a déclaré l'entraîneur Pat Quinn après l'entraînement. Il a un poi-*

gné coincé mais son état s'améliore. Si ça évolue comme ça, c'est le cas aujourd'hui [hier], il devrait être correct. Mais la décision sera prise avant le match.»

«Il n'est absolument pas question de paniquer, a déclaré Wayne Gretzky, qui agit comme directeur exécutif d'Équipe Canada. Nous croyons toujours que Marty sera probablement prêt. S'il ne peut pas jouer, nous savons que Roberto Luongo peut faire le travail. Il a bien fait au championnat du monde, il a une très bonne fiche [sur la scène internationale].»

Gretzky a fait savoir que c'est Brodeur lui-même qui prendra la décision finale parce qu'il mérite ce statut et qu'il n'est pas égoïste: *«Marty ne va rien faire qui risque de nuire à l'équipe.»*

Brodeur a été blessé par un lancer venu du centre de la patinoire à quelques trois minutes de la fin du match quart-de-finale gagné 5-0 contre la Slovaquie mercredi. Il n'a pas pris part à l'entraînement de jeudi, comme beaucoup d'autres vétérans.

«Un lancer qui semblait anodin mais qui l'a frappé haut», a expliqué Quinn.

Hier, Brodeur était en mesure de manœuvrer la rondelle et a fait plusieurs arrêts avec son gant.

Les Tchèques, de leur côté, prévoient l'affronter. *«Je m'attends à le voir jouer, a déclaré Patrik Elias, son coéquipier au New Jersey. C'est un match important et il ne va pas rater ça. C'est le meilleur gardien au monde.»*

Redden et Jagr

Wade Redden a eu droit à un premier entraînement complet depuis sa blessure à une épaule subie lors du deuxième match du tournoi contre la Slovaquie le 1^{er} septembre, mais Quinn n'a pas voulu dire que le défenseur sera en uniforme, ce qui se ferait aux dépens du jeune de 20 ans, Jay Bouwmeester.

Les Tchèques risquent aussi d'être privés d'un grand joueur.

Une décision au sujet de Jaromir Jagr, qui combat une blessure abdominale, devrait également être prise avant le match.

«J'espère être en état de jouer, a dit Jagr après l'entraînement des Tchèques hier. C'est certain que je veux jouer, j'ai encore 35 heures et je peux espérer que ma situation va s'améliorer.»

Presse canadienne

GOLF

Grâce à une ronde de 65, Mike Weir prend la tête à l'Omnium canadien

CHRIS JOHNSTON

Oakville (Ontario) — Mike Weir a inscrit un eagle et quatre birdies, chemin faisant vers une deuxième ronde de 65, six coups sous la normale, hier, et il s'est hissé au premier rang à mi-parcours de l'Omnium de golf canadien Bell, un coup devant Vijay Singh.

L'ancien champion du Tournoi des maîtres présentait un dossier de 133, neuf coups sous la normale, à mi-chemin de la compétition, mais certains golfeurs n'avaient toujours pas complété leur deuxième parcours.

«Les deux prochaines journées seront très agréables, et peu importe ce qu'il adviendra, je suis au comble du bonheur», a déclaré Weir, au sujet de l'assourdissant support qu'il a obtenu des supporters présents à Glen Abbey.

«Je m'amuse follement ici», a-t-il aussitôt ajouté.

Le Québécois Marc Girouard a terminé la première moitié de la compétition avec un dossier cumulatif de 147, après une deuxième ronde de 74. Il se situait à trois coups du seuil de qualification, prévu à plus-2.

Ennuagé par une blessure à un poignet, le Canadien Stephen Ames a joué 73 après une ronde initiale de 76, et il ne participera pas aux deux derniers parcours.

Singh passe à l'histoire

Weir n'a eu le temps que de jouer six trous jeudi, alors que la première ronde a été retardée de plusieurs

heures à cause de la pluie.

Fort d'un dossier de moins 1 avant de reprendre son parcours, hier, Weir a complété cette ronde initiale avec un score de 68, ce qui le laissait alors en quatrième place.

Après 36 trous, Singh présente une fiche cumulative de moins 8 en vertu d'une deuxième ronde de 66, marquée par huit birdies et trois bogeys.

Plus tôt hier, le nouveau golfeur numéro un mondial a tourné une page d'histoire du parcours de Glen Abbey en inscrivant 28 sur le neuf d'aller, pour compléter sa première ronde. Il s'agit du meilleur score sur neuf trous dans l'histoire du tournoi, vieux de 100 ans.

Andy Bean, en 1983, et Mike McCullough, l'année suivante, avaient joué 29 sur le neuf d'aller de Glen Abbey.

Singh, qui avait dû se contenter d'un dossier de plus 3 après six trous jeudi, est retourné sur le terrain tôt hier et a signé une carte de 68, ce qui le laissait à deux coups de Joey Sindelar, le meneur avant le début des activités hier.

Singh, qui a amorcé sa première ronde sur la dixième tertre, a commis un bogey au 18^e trou, une normale 5, ce qui le laissait à plus 4.

Mais l'histoire fut complètement différente sur le neuf d'aller. Singh a réussi un birdie au trou numéro 2 avant d'inscrire quatre birdies et un eagle entre les trous 4 et 8.

«Pas maintenant», a été la brève

réponse du golfeur fidjien aux journalistes après sa performance record, alors qu'il se concentrerait déjà pour son deuxième parcours.

Quelque 30 minutes plus tard, il effectuait le premier coup de départ de sa deuxième ronde.

Par un temps ensoleillé hier matin, plus de la moitié des joueurs sont retournés sur le terrain pour terminer la première ronde. Les dirigeants du tournoi s'attendaient à compléter le deuxième parcours avant la fin de la journée.

De nombreux spectateurs ont suivi Weir hier matin et ont été témoins de son birdie sur le trou le plus difficile du parcours, le 14^e, une normale 4, en route vers la meilleure ronde par un Canadien.

Weir avait commis une bête au deuxième trou, une normale 4 de 433 verges, où il a dû se contenter d'un double bogey.

«Vous voulez connaître un bon départ, ce que je n'ai pas fait, a rigolé le golfeur de Bright's Grove. J'étais tout de même satisfait de mon jeu et je me suis dit: "Allez jouer et nous verrons ce qui se produira", en tâchant de ne pas m'imposer trop de pression. J'y suis parvenu.»

Pendant ce temps, Sindelar a pu profiter d'un plus long sommeil hier car il n'amorçait sa deuxième ronde qu'en fin d'après-midi hier.

Presse canadienne

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est	
Atlanta	81 58 583	—
Floride	72 63 533	7
Philadelphie	71 69 507	10 1/2
New York	61 78 439	20
Montréal	59 80 424	22

	Section Centrale	
St. Louis	93 46 669	—
Houston	77 64 546	17
Chicago	74 62 544	17 1/2
Pittsburgh	64 76 457	29 1/2
Cincinnati	63 76 453	30
Milwaukee	61 77 442	31 1/2

	Section Ouest	
Los Angeles	81 58 583	—
San Francisco	77 64 546	5
San Diego	74 66 529	7 1/2
Colorado	61 78 439	20
Arizona	42 98 300	39 1/2

Hier

Floride à Chicago Cubs (2)
Houston à Pittsburgh
Milwaukee à Cincinnati
Philadelphie à N.Y. Mets
Montréal à Atlanta
San Diego au Colorado
San Francisco en Arizona
St. Louis à Los Angeles

Aujourd'hui

Philadelphie à N.Y. Mets, 13h10
Floride à Chicago Cubs, 14h20
San Diego au Colorado, 15h05
Montréal à Atlanta, 19h05
Houston à Pittsburgh, 19h05
Milwaukee à Cincinnati, 19h10
St. Louis à Los Angeles, 22h10
San Francisco en Arizona, 22h35

Demain

Montréal à Atlanta, 13h05
Philadelphie à N.Y. Mets, 13h10
Milwaukee à Cincinnati, 13h15
Floride à Chicago Cubs, 14h20
St. Louis à Los Angeles, 16h10
San Diego au Colorado, 15h05
San Francisco en Arizona, 16h35
Houston à Pittsburgh, 19h05

LIGUE AMÉRICAINE

	Section Est	
New York	88 52 629	—
Boston	84 55 604	3 1/2
Baltimore	64 74 464	23
Tampa Bay	59 79 428	28
Toronto	59 81 421	29

	Section Centrale	
Minnesota	79 60 568	—
Chicago	71 68 511	8
Cleveland	69 71 493	10 1/2
Detroit	64 74 464	14 1/2
Kansas City	50 89 360	29

	Section Ouest	
Oakland	81 58 583	—
Anaheim	79 60 568	2
Texas	75 64 540	6
Seattle	52 87 374	29

Hier

N.Y. Yankees à Baltimore
Minnesota à Detroit
Toronto au Texas
Tampa Bay à Kansas City
Boston à Seattle
Cleveland à Oakland
Chicago White Sox à Anaheim

Aujourd'hui

Cleveland à Oakland, 16h05
N.Y. Yankees à Baltimore, 19h05
Minnesota à Detroit, 19h05
Tampa Bay à Kansas City, 19h10
Toronto au Texas, 20h05
Boston à Seattle, 22h05
Chicago White Sox à Anaheim, 22h05

Demain

Minnesota à Detroit, 13h05
N.Y. Yankees à Baltimore, 13h35
Toronto au Texas, 14h05
Tampa Bay à Kansas City, 14h10
Boston à Seattle, 16h05
Cleveland à Oakland, 16h05
Chicago White Sox à Anaheim, 16h05

Les athlètes d'élite du Canada toucheront 400 \$ de plus par mois

JULIE SCOTT

Toronto — Les athlètes d'élite du Canada recevront du gouvernement fédéral une aide additionnelle de 400 \$ par mois.

Stephen Owen, le ministre fédéral responsable du sport, a annoncé la nouvelle hier, confirmant ainsi que les athlètes toucheront dorénavant 1500 \$ par mois, une hausse de 36 %.

«Il y a eu toute une progression depuis que j'ai officiellement été accrédité», a déclaré Iain Victoria Brambell, un membre de l'équipe canadienne d'aviron qui touche la subvention depuis 1995. *«Je pense que ça nous permettra d'avoir une vie convenable à l'extérieur du sport. Ça nous permettra de vivre dans des résidences respectables.»*

Cette somme d'argent fait partie de l'enveloppe budgétaire de 30 millions que le gouvernement fédéral avait réservée au volet sportif, ce printemps. Lors des prochaines semaines, Owen décrira de quelle façon seront dépensés les 20 millions encore disponibles.

Les athlètes dits de «développement» bénéficieront également d'une augmentation de leur subvention mensuelle, qui passera de 500 \$ à 900 \$, soit une majoration de 80 %.

Quelque 1400 athlètes profiteront de cet investissement gouvernemental.

Globalement, le programme d'aide aux athlètes canadiens a reçu un montant additionnel de 4,6 millions. De plus, Owen a annoncé qu'une somme de 5,5 millions serait réservée à l'achat d'équipements.

Après la récolte de 12 médailles du Canada aux Jeux olympiques d'Athènes, le financement des athlètes est redevenu un sujet d'actualité.

Avec la venue des Jeux d'hiver à Vancouver en 2010, même le président du Comité international olympique, Jacques Rogge, a avisé qu'il effectuerait une visite au Canada afin de promouvoir un accroissement de l'aide gouvernementale vis-à-vis le sport amateur.

«Il n'y a aucun doute que les plus grandes performances au monde exigent un investissement tangible», a déclaré Owen.

Presse canadienne